

Communication Financière **Annuelle**

31 décembre 2023



P2 Indicateurs & Chiffres Clés Du Groupe

P3 Faits Marquants

P4 -10 États Financiers Consolidés IAS/IFRS

P11-13 Gouvernance, Déontologie & Gestion Des Risques

P14-24 Comptes Sociaux



CREDIT
AGRICOLE
DU MAROC



Le 20 mars 2024, le Directoire du Crédit Agricole du Maroc, réuni sous la Présidence de Monsieur Mohammed FIKRAT, a examiné l'évolution de l'activité de la banque et a arrêté les comptes au 31 décembre 2023. Cet arrêté a été examiné par le Comité d'Audit lors de sa réunion du 27 mars 2024.

Courant 2023, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a renforcé sa mobilisation pour l'accompagnement du développement de l'économie nationale en diversifiant son offre afin de satisfaire les besoins de l'ensemble des secteurs d'activité.

Par ailleurs, la banque a consolidé son engagement envers la petite agriculture et le monde rural dans sa globalité et ce, malgré une conjoncture difficile, marquant ainsi une progression de 5% des crédits à la clientèle et une croissance de 4% des dépôts à vue.



Participation du Groupe Crédit Agricole du Maroc au programme gouvernemental de lutte contre les effets de la sécheresse

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'est engagé dans la mise en œuvre des efforts du Gouvernement visant à soutenir l'ensemble des composantes et des acteurs du secteur agricole et du monde rural à travers :

- Le financement des opérations d'importation de produits agricoles tels que les céréales, l'orge, les aliments de bétail, ainsi que le cheptel, ce qui a permis aux opérateurs du secteur de répondre aux besoins du marché national ;
- La structuration de produits de financement adaptés pour atténuer les effets du déficit hydrique.



Augmentation de capital du Crédit Agricole du Maroc

Les fonds propres du Crédit Agricole du Maroc ont été renforcés à travers une augmentation de capital de 1,3 milliard de dirhams. Cela permettra au Crédit Agricole du Maroc de poursuivre sa dynamique d'accompagnement du secteur agricole, de l'agro-industrie et du monde rural en général, conformément aux objectifs et aux priorités arrêtés par les stratégies nationales en la matière.



Mobilisation du Crédit Agricole du Maroc pour le soutien des victimes du séisme

Suite à la tragédie qui a touché le Royaume et la région d'Al-Haouz le 8 septembre 2023, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a mobilisé ses moyens humains et financiers dès les premiers jours suivant le tremblement de terre à travers :

- La mise à disposition, sans frais, de tous ses canaux pour la collecte des contributions financières des citoyens et des organismes publics et privés en faveur du fonds spécial, créé sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste, pour la gestion des effets du séisme ;
- La contribution significative de la banque au fonds spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre en vue de participer au financement du programme national de reconstruction et de développement social et économique des régions sinistrées.



Signature de quatre conventions avec des associations professionnelles

Dans le cadre de son accompagnement permanent des différents secteurs d'activité, le Crédit Agricole du Maroc a signé, le jeudi 19 octobre, quatre conventions de partenariat avec des associations professionnelles regroupant les acteurs et les opérateurs des secteurs de l'industrie et de la santé.



Obtention de la certification ISO 37001

Le Crédit Agricole du Maroc obtient la certification ISO 37001 pour son système de management anti-corruption, confirmant ainsi son engagement pour le placement de l'éthique et de la lutte contre la corruption au cœur de sa stratégie.

Perspectives et ambitions stratégiques

Le Crédit Agricole du Maroc amorce l'exercice 2024 avec des objectifs ambitieux fondés sur le renforcement de la productivité et l'optimisation de l'efficacité opérationnelle. Par ailleurs, la banque confirme son engagement et poursuit sa mobilisation pour l'accompagnement des stratégies gouvernementales de développement, notamment dans leur dimension agricole à travers le soutien de la petite agriculture et du monde rural en vue de contribuer à l'atténuation des effets du déficit hydrique sur le secteur agricole.



Retrouvez le Communiqué Financier relatif à l'exercice 2023 sur le lien :
<https://www.creditagricole.ma/fr/toutes-les-publications>



Crédits distribués
(En milliards MAD)



Épargne collectée
(En milliards MAD)



FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE & MOBILISATION DE L'ÉPARGNE

Au terme de l'exercice 2023, le Crédit Agricole du Maroc affiche un encours consolidé de crédits distribués de 113 milliards de dirhams contre 108 milliards de dirhams au 31 décembre 2022, marquant une progression de 5%. Ainsi, la banque réaffirme son engagement pour l'accompagnement de la dynamique de relance économique nationale, tout en apportant son soutien à la petite agriculture et au monde rural pour lutter contre les effets de la sécheresse. Par ailleurs, l'encours consolidé de l'épargne mobilisée par le Crédit Agricole du Maroc ressort à 108 milliards de dirhams, soit une variation de +0,1% par rapport à fin 2022. En glissement annuel, la collecte nette des ressources à vue a progressé de 4%, parallèlement à une variation de -7% des dépôts à terme, marquant ainsi une amélioration de la structure des dépôts de la banque.

Produit Net Bancaire Social
(En milliards MAD)



Produit Net Bancaire Consolidé
(En milliards MAD)



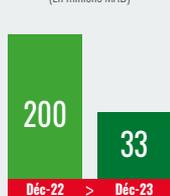
PRODUIT NET BANCAIRE

Au terme de l'exercice 2023, le Crédit Agricole du Maroc affiche un Produit Net Bancaire Social de 3,4 milliards de dirhams, contre 3,6 milliards de dirhams à fin décembre 2022.

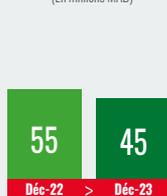
Le Produit Net Bancaire Consolidé relatif à l'exercice 2023 s'affiche, quant à lui, à 3,7 milliards de dirhams, contre 3,9 milliards de dirhams à fin décembre 2022.

Les variations enregistrées aussi bien au niveau des comptes consolidés qu'au niveau des comptes sociaux sont essentiellement liées à la hausse générale des taux qui a impacté les marges d'intermédiation, notamment celle du secteur agricole qui a, de plus, été fortement affecté par les conséquences de la polycrise.

Résultat Net Social
(En millions MAD)



Résultat Net Consolidé
(En millions MAD)



RÉSULTAT NET

Le Crédit Agricole du Maroc clôture l'exercice 2023 avec un Résultat Net Consolidé de 45 millions de dirhams et un Résultat Net Part du Groupe de 42 millions de dirhams.

Le Résultat Net Social ressort, quant à lui, à 33 millions de dirhams au terme de l'exercice 2023.

À noter que lesdits résultats tiennent compte de la participation de la banque à l'élan de solidarité pour les victimes du séisme d'Al Haouz, ainsi que de la hausse générale des taux qui a impacté les marges d'intermédiation, notamment celle du secteur agricole.

Fonds Propres Réglementaires Consolidés
(En milliards MAD)



Fonds Propres Consolidés de Catégorie 1
(En milliards MAD)



RENFORCEMENT DE L'ASSISE FINANCIÈRE

Au terme de l'exercice 2023, le Crédit Agricole du Maroc a enregistré une croissance de 15% de ses Fonds Propres Consolidés de Catégorie 1 et de 6% de ses Fonds Propres Réglementaires Consolidés qui atteignent désormais 13,5 milliards de dirhams.

En effet, la banque a renforcé ses Fonds Propres Réglementaires par la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant de 1,3 milliard de dirhams. Cette augmentation de capital permettra à la banque de développer son activité, dont le financement de l'économie et plus particulièrement l'accompagnement des stratégies nationales en matière de soutien au secteur agricole, à l'agro-industrie et au monde rural en général et ce, dans le respect des exigences réglementaires en termes de ratios prudentiels.



Retrouvez le Communiqué Financier relatif à l'exercice 2023 sur le lien :
<https://www.creditagricole.ma/fr/toutes-les-publications>



1. CONTEXTE

En application de la circulaire 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 Octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « États financiers consolidés », les comptes annuels du Groupe Crédit Agricole du Maroc ont été établis conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2023, le Groupe Crédit Agricole du Maroc applique les normes et les interprétations IFRS telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB). Le Groupe Crédit Agricole du Maroc adopte les normes internationales IAS/IFRS d'information financière IFRS depuis l'exercice 2009. Les comptes consolidés sont présentés en Dirhams.

1.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le Groupe Crédit Agricole du Maroc utilise les formats des documents de synthèse (état de la situation financière, compte de résultat, état du résultat global, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation BAM figurant sur le chapitre 4 du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1.2 RECOURS À L'ESTIMATION

Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes et méthodes comptables décrits ci-dessous conduit le management à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au niveau des états financiers et notamment sur le compte de résultat, des actifs et passifs inscrits au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui leurs sont liées.

Le management du Groupe fonde ses estimations et jugements sur son expérience passée ainsi que sur diverses autres hypothèses, qu'il juge raisonnable de retenir selon les circonstances. Ces estimations et jugements permettent d'apprécier le caractère approprié de la valeur comptable. Les résultats tirés de ces estimations, jugements et hypothèses pourraient aboutir à des montants différents si d'autres estimations, jugements ou hypothèses avaient été utilisées. Les principaux éléments qui font l'objet d'estimations et jugements sont :

- La juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Le montant des dépréciations des actifs financiers et des écarts d'acquisition ;
- Les provisions enregistrées au passif (notamment les provisions pour avantages au personnel et les provisions pour risques et charges).

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Le groupe Crédit Agricole du Maroc intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- Il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels ;
- Les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
 - Le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
 - La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
 - Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.
- Sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession à brève échéance.

Enfin, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitaliste entre eux.

Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10, 11 et IAS 28 révisée.

Conformément à l'IFRS 10, la définition de contrôle comporte les trois éléments suivants :

- Le pouvoir : les droits effectifs qui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes de l'entité émettrice ;
- Exposition ou droits à des rendements variables : les rendements qui ne sont pas fixes et qui sont susceptibles de varier en raison de la performance de l'entité émettrice ;
- Capacité d'exercer le pouvoir pour influencer les rendements : il s'agit du lien entre le pouvoir et les rendements.

L'IFRS 11 introduit une seule méthode de comptabilisation pour les participations dans les entités sous contrôle commun ; en conséquence, la méthode de l'intégration proportionnelle est supprimée. Selon cette norme, il existe deux types de partenariat : les entreprises communes et les coentreprises :

- Une activité commune est un accord conjoint par lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur les actifs nets, et des obligations au titre des passifs. Chaque partenaire doit comptabiliser ses actifs, ses passifs, ses produits et ses charges y compris sa quote-part de ces actifs, passifs, produits et charges, relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune.
- Une coentreprise est un accord conjoint par lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur les actifs nets de l'accord. Un co-entrepreneur doit enregistrer un placement pour sa participation dans une coentreprise et le comptabiliser en appliquant la méthode de la mise en équivalence telle que définie par l'IAS 28R.

En application de ces normes, les méthodes de consolidation retenues par le Groupe résultent de la nature du contrôle exercé sur les entités consolidables :

- Les entités sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée, si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

Le périmètre retenu pour le Crédit Agricole du Maroc :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	Banque	100,00%	100,00%	Mère
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	100%	100%	IG
CAM LEASING	Leasing	100%	100%	IG
AL AKHDAR BANK	Banque Participative	51%	51%	IG
ARDI	Micro finance	100%	-	IG
ASSOCIATION ISMAILIA	Micro finance	100%	-	IG
HOLDAGRO	Agro Industrie	99,66%	99,66%	IG ¹
TARGA	Fonds d'investissement	100%	100%	IG
AL FILAHI CASH	Société de paiement	100%	100%	IG
M.S.IN	Société de bourse	80%	80%	IG
M.S.I.N Gestion	Société de gestion	99%	85%	IG
CAM COURTAGE	Assurance	100%	100%	IG
MAROGEST	Gestion d'OPCVM	100%	80%	IG
GCAM DOC	Gestion des archives	100%	100%	IG
AMIFA	Micro finance	40%	40%	MEE ²
IMMO VERT CAPITAL	Société Immobilière	100%	100%	IG
VOCAATION LOISIRS	Société de Service	100%	100%	IG
IMMOVERT PLACEMENT	OPCI	72,25%	72,25%	IG
SECURE REAL ESTATE INVEST	OPCI	100%	100%	IG
CAM FACTORING	Affacturation	100%	100%	IG

¹: Intégration Globale ²: Mise en Equivalence

La fondation Ardi et l'association Ismailia sont incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc.

2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels :

- Qui sont détenus par une entité soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loués à des tiers, soit à des fins administratives ; et
- Dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'une période. Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, l'entreprise doit choisir entre la méthode du coût amorti ou la réévaluation à la juste valeur.

Les options retenues

- Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a retenu la méthode du coût amorti ;
- Le Groupe a décidé d'adopter l'approche par composant : lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée ;
- En application de la norme IFRS 1, le CAM a procédé à la réévaluation d'une partie de ses actifs, notamment pour la catégorie terrain et construction.

Matrice de décomposition retenue par le Crédit Agricole du Maroc :

Nature du composant	Durée d'amortissement (en années)	Poids du composant (en %)		
		Centres de vacances	Agences	Gros projets
Gros œuvre	60	40	10	30
Étanchéité	10	3	0	0
Agencement hors gros œuvre	10	20	45	30
Installations techniques	10	20	15	20
Menuiserie	15	17	30	20

2.3 IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un immeuble de placement se définit comme étant un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers et/ou valoriser le capital. La norme IAS 40 laisse le choix de l'évaluation des immeubles de placement :

- Soit à la juste valeur ;
- Soit au coût amorti.

Les options retenues

- Un immeuble de placement doit être évalué initialement à son coût qui comprend son prix d'achat (coût de revient s'il est produit par l'entité pour elle-même) et toutes les dépenses directement attribuables.
- À la suite de la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont évalués en utilisant la méthode de la juste valeur.

2.4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable et sans substance physique.

La comptabilisation des immobilisations incorporelles n'est faite que s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et que le coût soit évalué de façon fiable.

Les options retenues

- Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent essentiellement les logiciels et sont amorties, selon leur nature, sur leurs durées d'utilité ;
- Les droits au bail font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité ;
- Le groupe CAM a adopté la méthode du coût amorti.

2.5 INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 introduit des évolutions majeures dans les modalités de classification, d'évaluation et de dépréciation des instruments financiers. Elle intègre par ailleurs un nouveau concept de forward looking approach. Enfin, elle apporte des évolutions dans la comptabilité de couverture (renforcement de l'alignement avec les stratégies de gestion des risques et un assouplissement des conditions de mise en œuvre).

2.5.1 Catégories comptables sous IFRS 9

La norme IFRS 9 prévoit un classement des instruments financiers, dans différentes catégories comptables, en fonction du modèle de gestion appliqué à un portefeuille et de la nature de ces instruments Sous IFRS 9, ces catégories sont les suivantes :

- Actifs ou passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat ;
- Actifs ou passifs financiers évalués au coût amorti ;
- Actifs financiers à la juste valeur par OCI recyclables ;
- Actifs financiers à la juste valeur par OCI non recyclables sur option irrevocable.

Liens entre le classement sous IAS 39 et le classement sous IFRS 9 :

Avant : IAS 39 5 catégories	Désormais, deux critères déterminent la classification pour les prêts et les titres de dette	Après : IFRS 9 3 catégories
Prêts et Créances (L&R)	Critère 1 : Analyse du modèle de gestion	Coût Amorti
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance (HTM)		Juste valeur par OCI • Recyclables • Non recyclables
Actifs financiers disponibles à la vente (AFS)	Critère 2 : Analyse des caractéristiques du contrat	Juste valeur par résultat
Actifs financiers détenus à des fins de transaction (HFT)		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option (LVRG)		

2.5.2 Principes de classement des actifs financiers sous IFRS 9

2.5.2.1 Instruments de dette

La qualification initiale d'un instrument de dette dépend à la fois du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles.

Modèle de gestion

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

En l'absence de justification du portefeuille de gestion au 1^{er} janvier 2018, l'instrument financier devrait être classé, par défaut, dans un portefeuille dont l'intention de gestion est « Autre / Vente ».

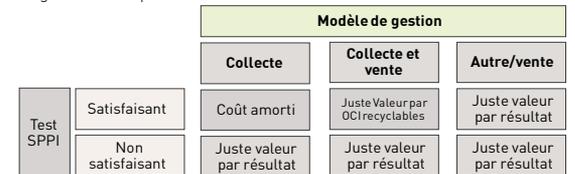
Caractéristiques contractuelles

Le second critère s'analyse au niveau du contrat. Il vise à analyser les flux contractuels afin de s'assurer que les flux de trésorerie du contrat correspondent uniquement à des remboursements du principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (test du SPPI).

Pour les actifs présents à la date de première application de la norme IFRS 9, l'analyse des caractéristiques contractuelles est effectuée selon les faits et circonstances à la date de comptabilisation initiale de l'instrument financier.

Arbre de décision simplifié

Le mode de comptabilisation des instruments de dette résultant de la qualification du modèle de gestion couplée au résultat du test des caractéristiques contractuelles peut être représenté sous la forme du diagramme ci-après :



2.5.2.2 Instruments de capitaux propres

Règles de classement et d'évaluation

Les instruments de capitaux propres sont comptabilisés :

- Soit à la juste valeur par résultat : Ce classement, par défaut, est obligatoire pour les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transactions ;
- Soit à la juste valeur par OCI non recyclables sur option irrevocable. Cette option, retenue au niveau transactionnel (ligne à ligne), est interdite pour les titres de capitaux propres détenus à des fins de transaction.

Arbre de décision simplifié

Le mode de comptabilisation des instruments de capitaux propres peut être représenté sous la forme du diagramme ci-après :



2.5.2.3 Dérivés (hors couverture)

Absence d'évolution par rapport à la norme IFRS 9.

2.5.3 Application de l'option juste valeur sous IFRS 9

Sous IFRS 9, les seuls actifs financiers pour lesquels l'option Juste Valeur peut être retenue, sont les actifs financiers dont la comptabilisation à la Juste Valeur par résultat permet de réduire ou d'éliminer une incohérence (également appelée non concordance comptable ou mismatch comptable) découlant de la différence entre des actifs et des passifs dans leur évaluation ou leur comptabilisation.

Les autres cas prévus par la norme IAS 39 (à savoir les instruments hybrides avec dérivés séparables ou dans le cas où un groupe d'actifs ou passifs sont gérés en Juste Valeur) ne sont pas repris par la norme IFRS 9. Cette option n'est pas retenue par le groupe pour ces actifs financiers.

2.5.4 Principes de classement des passifs financiers sous IFRS 9

Sans changement par rapport à IAS 39, la norme IFRS 9 prévoit le classement des passifs financiers selon les catégories comptables suivantes :

- **Passif financier au coût amorti** : Il s'agit du classement par défaut ;
- **Passif financier à la juste valeur par résultat par nature** : Cette catégorie concerne les instruments émis principalement en vue d'être vendus / rachetés à court terme (intention de « trading ») ;
- **Passif financier à la juste valeur par résultat sur option irrevocable** : À la date de comptabilisation, un passif financier peut, sur option irrevocable, être désigné à la juste valeur par résultat. Sans changement par rapport à IAS 39, l'accès à cette catégorie est restrictif et limité aux trois cas suivants :

- Instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables ;
- Réduction ou élimination d'une distorsion comptable ;
- Groupe d'actifs et de passifs qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.

Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

Les dettes représentées par un titre et les dettes subordonnées sont comptabilisées au coût amorti. Elles sont enregistrées à l'origine à leur valeur d'émission comprenant les frais de transaction, puis sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.5.5 Dépréciation des actifs sous IFRS 9

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de dépréciation des instruments financiers pour le risque de crédit fondé sur les pertes attendues (« Expected Credit Loss » ou « ECL »). Cette nouvelle norme vise à comptabiliser les pertes attendues dès l'autorisation des crédits et de suivre la dégradation du risque de crédit durant la vie du contrat. Ce nouveau modèle s'applique sur un périmètre des actifs financiers plus élargi que celui de l'IAS 39. Ledit modèle concerne les actifs financiers au coût amorti, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, les engagements de prêts et les contrats de garantie financière non comptabilisés à la valeur de marché, ainsi que les créances résultant des contrats de location.

Selon ce nouveau modèle de dépréciation, les actifs financiers sont classés en 3 catégories (« Buckets ») en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'octroi de crédit :



Bucket 1 : • Actifs sains n'ayant pas eu de dégradation significative de la qualité de crédit depuis l'octroi - ECL à 1 an ;

Bucket 2 : • Actifs sains dont la qualité de crédit s'est dégradée significativement - ECL à maturité ;

Bucket 3 : • Actifs en défaut, provisionnés individuellement (IAS 39)- ECL à maturité.

Le calcul des pertes attendues se base sur 3 paramètres principaux de risque :

- La probabilité de défaut à un an et à maturité (« PD ») : représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité) ;
- La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut ;
- Le montant de l'exposition en cas de défaut (EAD : Exposition au moment du défaut) : est l'exposition (Bilan et hors bilan) encourue par la banque en cas de défaut de son débiteur soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. C'est donc le montant du prêteur exposé au risque de défaut de l'emprunteur qui représente le risque que le débiteur ne remplisse pas son obligation de rembourser le créancier.

Les pertes attendues sont calculées pour chaque exposition et c'est le produit des 3 paramètres : PD, LGD et EAD.

La définition du défaut retenue est alignée sur les critères définis par Bank Al-Maghrib dans les textes réglementaires.

L'évaluation des pertes attendues pour les titres s'effectue selon les principes suivants :

Lors de l'acquisition des titres

- ECL à 1 an pour les titres au profil de risque faible en fonction de la qualité de l'émetteur – Bucket 1.

Lors des évaluations ultérieures

- Sur la base d'un ECL à 1 an si le titre demeure de très bonne qualité – Bucket 1 ;

- Sur la base des ECL à maturité si le crédit, précédemment en « sain », devient « dégradé » – Bucket 2 ;

- Sur la base des ECL à maturité si le crédit est « dégradé » et qu'une dégradation significative du risque de crédit est constatée depuis l'origine – Bucket 2 ;
- Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est évaluée en défaut – Bucket 3.

Pour les prêts et les créances, l'évaluation des pertes attendues est calculée à chaque date d'arrêté qui conduit à classer les opérations par classe de risque (buckets) selon les principes suivants :

- Les créances saines sans aucun impayé sont classées en Bucket 1 ;
- Les créances ayant au moins 1 impayé de moins de 90 jours sont classées en Bucket 2 ;
- Les créances avec un impayé non régularisé au bout de 90 jours sont classées en Bucket 3.

2.5.6 Forward looking

La norme IFRS 9 recommande une approche prospective de calcul des dépréciations pour faire face au risque de contrepartie. Elle impose l'estimation des dépréciations en prenant en compte les données macro-économiques prospectives (Forward Looking) reflétant la réalité du cycle économique.

Dans le contexte actuel, au regard des mutations profondes des cycles économiques et les effets attendus de la pandémie, Les impacts macro-économiques de cette crise ont des effets considérables sur les modèles de notation et modèles de dépréciation.

Partant d'un certain nombre de simulations et de scénarii, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a adopté une approche prudentielle permettant d'anticiper et estimer les impacts économiques de la crise liée au COVID 19 ainsi que toute autre évolution macroéconomique influençant le comportement des différents secteurs.

Un ajustement des modèles est prévu en fonction de l'évolution de la crise de manière à tenir compte de toute nouvelle information disponible et sera examiné à l'occasion des Comités de Déclassement et Provisionnement.

2.6 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

La hiérarchie de juste valeur des actifs et passifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrées utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

Niveau 1 : Justes valeurs correspondant à des prix cotés sur un marché actif

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. **Niveau 2 : Justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1**

Ces données sont directement observables (à savoir des prix) ou indirectement observables (données dérivées de prix). Il s'agit de données qui ne sont pas propres à l'entité et qui sont disponibles et accessibles publiquement et fondées sur un consensus de marché.

Niveau 3 : Justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité

La détermination de la juste valeur de certains instruments complexes de marché, non traités sur un marché actif repose sur des techniques de valorisation utilisant des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables sur le marché pour le même instrument.

2.7 PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET ACTIFS ÉVENTUELS

Une provision doit être comptabilisée lorsque l'entreprise a des obligations (juridiques ou implicites), résultant d'un événement passé, dont il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour les régler, ou dont l'échéance ou le montant sont incertains mais son estimation peut être déterminée de manière fiable. Ces estimations sont actualisées dès lors que l'effet est significatif.

Les options retenues

- Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur affectation aux natures de risques inhérents ;
- Décomptabilisation des provisions à titre forfaitaire et à caractère général ;
- Au 31 décembre 2023, aucun actif ou passif éventuel n'est identifié par le GCAM.

2.8 AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel, selon la norme IAS 19, se regroupent en quatre catégories :

- **Les avantages à court terme** désignent les avantages du personnel qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.
- **Les avantages à long terme** sont les avantages à verser aux salariés, autres que les avantages postérieurs à l'emploi, les indemnités de fin de contrats et avantages sur capitaux propres, mais non intégralement dus dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les services correspondants ont été rendus. Sont notamment concernés les bonus et autres rémunérations différés

de plus de douze mois.

- **Les indemnités de fin de contrat de travail** sont des indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire.

- **Les avantages postérieurs à l'emploi**, classés eux-mêmes en deux catégories : les régimes à prestations définies et les régimes à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à un organisme indépendant et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies. Parmi les avantages accordés au personnel du Groupe Crédit Agricole du Maroc, seule la prime de fin de carrière est traitée selon l'IAS 19. L'évaluation des engagements à comptabiliser se fait selon les hypothèses suivantes.

Hypothèses Démographiques

- **Mortalité ;**
- **Rotation du personnel (Turn Over).**

Hypothèses Financières

- **Taux d'augmentation des salaires :** Le management du groupe CAM a retenu un taux d'augmentation des salaires de 3%.
- **Taux d'actualisation :** Le taux d'actualisation appliqué est celui relatif aux obligations de première catégorie issu de la courbe des taux des bons du trésor, à chaque arrêté comptable, et correspondant aux durées résiduelles jusqu'à la retraite du personnel du CAM.
- **Taux de chargement sociaux**

2.9 IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

Conformément à la norme IAS 12, l'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés. Un passif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- La comptabilisation initiale du goodwill ;
- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de la transaction.

Un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, dans la mesure où il est jugé probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un actif d'impôt différé doit également être comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans le résultat net de l'exercice sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- soit par une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement en capitaux propres, dans le même exercice ou un exercice différent, auquel cas il est directement débité ou crédité dans les capitaux propres ;
 - soit par un regroupement d'entreprises.
- Les taux et règles applicables pour déterminer la charge d'impôt exigible sont ceux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe.

IFRIC 23 : INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX

L'IFRIC 23, applicable à partir du 1^{er} Janvier 2019, clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs d'impôts en situation d'incertitude dans les traitements fiscaux.

Lors de la première application, deux options de transition sont possibles :

- **Totalement rétrospective :** selon les dispositions de la norme IAS 8 ;
- **Partiellement rétrospective avec prise en compte de l'effet cumulatif** de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture de l'exercice, sans retraitement de l'information comparative.

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

2.10 ÉCARTS DE CONVERSION

En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires et non monétaires.

A la date d'arrêté, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture dans la monnaie de fonctionnement du groupe. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat.

Les écarts de change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :

- En résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
- En capitaux propres si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres.

Les options retenues

- Comptabilisation des gains et pertes de change latents reconnus dans les comptes sociaux en résultat de la période dans les comptes consolidés IFRS conformément aux dispositions de la norme IAS 21 ;
- Reclassement de la part « Écart de conversion actif » non provisionnée en « Autres actifs » afin de respecter la substance économique du contrat.

2.11 CONTRATS DE LOCATION

Publiée en 2016, la norme IFRS 16 « locations » remplace l'IAS 17 « contrats de location » et toutes les interprétations afférentes à la comptabilisation de tels contrats. Applicable à compter du 1^{er} Janvier 2019, à la différence de l'IAS 17, l'IFRS 16 instaure un modèle visant à uniformiser le traitement comptable accordé aux contrats de location simple et de location financement.

Contrats de location-financement (position bailleur) :

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien. La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat (les paiements de loyer à recevoir dans le cadre d'un contrat de location) augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle non garantie revenant au bailleur (en particulier la valeur résiduelle non garantie si la levée d'option n'apparaît pas vraisemblable).

Le revenu net de l'opération pour le bailleur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique " Intérêts et produits assimilés ". Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon, à ce que le revenu

net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêts utilisé est le taux d'intérêts implicite du contrat. Les provisions constatées sur ces créances suivent les mêmes règles que celles décrites pour les actifs financiers comptabilisés au coût amorti.

Contrats de location simple (position preneur)

Les contrats de location conclus par le Groupe à l'exception des contrats d'une durée inférieure ou égale à 12 mois et des contrats de faible valeur sont comptabilisés au bilan à l'actif en tant que droits d'utilisation et au passif en dettes financières au titre des loyers et autres paiements liés pendant la durée de la location. Le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière est amortie actuariellement sur la durée du contrat de location.

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des droits d'utilisation et dettes de location sont les suivantes :

• Seuils d'exemption

Le Groupe CAM a retenu les mesures de simplification proposées par l'IASB, qui consiste à exempter du traitement de l'IFRS 16 les actifs loués dont :

- La durée du contrat est inférieure ou égale à 12 mois ;
- La valeur initiale de l'actif loué est inférieure ou égale à 5 000 USD.

• Durée

La durée retenue pour déterminer le droit d'utilisation et la dette locative correspond à la période pendant laquelle la location ne peut être annulée, augmentée des :

- Périodes optionnelles de renouvellement
 - Périodes optionnelles postérieures à des dates de résiliation
- La période exécutoire du contrat de location diffère en fonction de la nature de l'actif loué :
- Bail commercial : 9 ans
 - Bail à usage d'habitation : 3 ans
 - Occupation temporaire du domaine public : 20 ans
 - Véhicules en LLD : durée du contrat de location.

2.12 ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À LA VENTE

Un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) est considéré comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue.

Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel et sa vente doit être hautement probable.

Les options retenues

- Aucun actif répondant à la définition d'actif non courant destinés à la vente n'a été identifié ;
- Les biens reçus en dation ont été exclus car il n'existe pas de plan de cession et ceux-ci sont détenus pour leur quasi-totalité depuis plus d'un an.

2.13 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ÉVALUATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- Les autres coûts éventuellement attribuables au regroupement d'entreprises.

L'écart d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'actif net ainsi réévalué est inscrit à l'actif du bilan de l'acquéreur lorsqu'il est positif et comptabilisé directement en résultat lorsqu'il est négatif.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de l'entreprise acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les options retenues

Le Groupe CAM a décidé de ne pas retraiter les écarts d'acquisition reconnus antérieurement à la date de transition.

2.14 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Applicable aux exercices démarrant à partir du 1^{er} Janvier 2018, la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » détermine les règles pour la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Elle se substitue aux deux normes précédentes sur le chiffre d'affaires :

- Norme IAS 18 : Produits des activités ordinaires ;
- Norme IAS 11 : Contrats de construction.

Elle porte sur tous les secteurs d'activité à l'exception de ceux pour lesquels une norme spécifique existe tels que les contrats de location, d'assurance ou des instruments financiers.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas d'impact sur le résultat et les capitaux propres du Groupe Crédit Agricole du Maroc.


BILAN IFRS

ACTIF IFRS	Note	en milliers de dh	
		31.12.2023	31.12.2022
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP		4.661.123	10.165.633
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		4.610.404	5.925.863
Actifs Financiers détenus à des fins de transaction	5.15	4.363.032	5.731.955
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.15	247.373	193.908
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la JV par capitaux propres		5.091.025	5.740.210
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	5.16	3.031.729	3.649.160
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	5.16	2.059.297	2.091.050
Titres au coût amorti	5.7	5.707.579	5.751.922
Prêts et créances sur les EC au coût amorti	5.4	828.731	1.250.158
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	5.5	105.709.390	100.884.416
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible	5.8	38.552	64.610
Actifs d'impôt différé	5.8	291.336	286.860
Comptes de régularisation et actifs divers	5.9	2.665.897	1.997.358
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participation dans les entreprises mises en équivalence	5.10	18.711	12.102
Immeubles de placement	5.11	4.817.359	4.812.561
Immobilisations corporelles	5.11	5.220.228	5.353.880
Immobilisations incorporelles	5.11	172.760	165.603
Écart d'acquisition	5.12	306.908	306.908
TOTAL		140.140.004	142.718.084

PASSIF CONSOLIDÉ	Note	en milliers de dh	
		31.12.2023	31.12.2022
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux			
Passifs financiers à la JV par résultat		8.879	14.519
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	5.17	8.879	14.519
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.4	14.534.897	18.918.965
Dettes envers la clientèle	5.5	100.069.892	98.888.555
Titres de créance émis	5.6	5.556.835	6.337.883
Passifs d'impôt exigible	5.8	47.240	53.209
Passifs d'impôts différés	5.8	1.090.613	1.149.975
Compte de régularisation et autres passifs	5.9	2.692.522	2.482.992
Provisions pour risques et charges	5.14	301.894	308.121
Subventions et Fonds assimilés		7.959	61.431
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5.6	5.833.243	5.900.288
CAPITAUX PROPRES		9.996.030	8.602.147
Capital et réserves liées		7.000.937	5.670.797
Réserves consolidées		3.112.522	3.019.369
Réserves consolidées - Part du groupe		2.767.495	2.697.610
Réserves consolidées - Part des minoritaires		345.030	321.759
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-162.521	-142.539
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe		-162.521	-142.539
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires			
Résultat net de l'exercice		45.088	54.520
Résultat net de l'exercice - Part du groupe		41.591	68.886
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires		3.497	-14.366
TOTAL		140.140.004	142.718.084

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	Note	en milliers de dh	
		31.12.2023	31.12.2022
Intérêts, rémunérations et produits assimilés		5.317.289	5.497.214
Intérêts, rémunérations et charges assimilés		-2.352.495	-1.946.670
MARGE D'INTÉRÊTS	2.1	2.964.794	3.550.543
Commissions (produits)		616.150	620.392
Commissions (charges)		-60.874	-59.002
MARGE SUR COMMISSIONS	2.2	555.276	561.390
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Résultat	2.3	363.604	-6.437
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		405.352	93.803
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		-41.748	-100.240
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Capitaux Propres	2.3	118.926	99.629
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		33.245	50.851
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		85.682	48.778
Gains ou pertes nets sur instruments financiers disponibles à la vente			
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JV			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par CP en actifs financiers à la JV			
Produits nets des activités d'assurance			
Produits des autres activités	2.5	68.479	62.170
Charges des autres activités	2.5	-327.637	-301.193
PRODUIT NET BANCAIRE		3.743.442	3.966.103
Charges générales d'exploitation	2.9	-2.227.500	-2.239.337
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2.10	-320.361	-333.871
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		1.195.581	1.392.895
Coût du risque de crédit	2.6	-1.111.251	-1.155.331
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		84.329	237.564
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence		74	140
Gains ou pertes nets sur autres actifs		-63.061	-106.024
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		21.343	131.680
Impôts sur les bénéfices		23.745	-77.160
RÉSULTAT NET		45.088	54.520
Résultats minoritaires		3.497	-14.366
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		41.591	68.886
RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAMS)		0,90	1,63
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAMS)		0,90	1,63

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
Résultat avant impôt	21.343	131.682
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	320.360	333.871
+/- dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition		
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	481.556	394.736
+/- dotations nettes aux provisions	142.686	173.061
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-74	-140
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-6.547	135.280
+/- perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- autres mouvements	-20.535	-47.823
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	917.446	988.985
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-3.989.578	6.867.747
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	-4.092.839	-486.762
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	1.116.708	-1.544.215
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-561.768	15.191
Impôts	-28.908	-32.567
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-7.556.385	4.819.394
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-6.617.596	5.940.061
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	-102.922	-1.950.757
+/- flux liés aux immeubles de placement	-1.405	39.227
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-128.617	-269.141
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-232.944	-2.180.671
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-10.164	-2.000
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1.356.194	-374.684
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1.346.030	-376.684
Effet de change et de changement de méthode sur la trésorerie		
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-5.504.510	3.382.706
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	10.165.628	6.782.923
Caisse, banques centrales, ccp [actif & passif]	10.165.628	6.782.923
Comptes [actif & passif] et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	4.661.119	10.165.628
Caisse, banques centrales, ccp [actif & passif]	4.661.119	10.165.628
Comptes [actif & passif] et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-5.504.509	3.382.705

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
Résultat net	45.088	54.520
Éléments recyclables en résultat net:	-49.376	-32.358
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-80.287	-51.980
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres recyclables		
Impôts liés	30.910	19.622
Éléments non recyclables en résultat net:	-113.144	-110.181
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-134.040	-129.862
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	-49.935	-47.136
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	70.830	66.817
Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-162.521	-142.539
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-117.433	-88.018
Part du groupe	-120.930	-73.653
Part des minoritaires	3.497	-14.366

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	en milliers de dh								
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2022	4.227.677	1.443.120		2.766.496	-77.489	-65.050	8.294.754	307.394	8.602.148
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat									
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur actifs financiers et engagements hors bilan)									
Autres									
Situation à l'ouverture de l'exercice - 2023	4.227.677	1.443.120		2.766.496	-77.489	-65.050	8.294.754	307.394	8.602.148
Changement de méthodes - 2023									
Autres				999			999	45	1.044
Capitaux propres clôture corrigés	4.227.677	1.443.120		2.767.495	-77.489	-65.050	8.295.753	307.439	8.603.192
Variation de capital	417.404	912.736					1.330.140		1.330.140
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes									
Autres									
Résultat de l'exercice				41.591			41.591	3.497	45.088
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)									
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					-17.019	-1.368	-18.387		-18.387
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies					-1.595		-1.595		-1.595
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)									
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)					-18.614	-1.368	-19.982		-19.982
Variation de périmètre									
Autres mouvements -2023								37.591	37.591
CAPITAUX PROPRES À LA CLÔTURE	4.645.081	2.355.856		2.809.086	-96.103	-66.417	9.647.503	348.527	9.996.030


5.4 - OPÉRATIONS INTERBANCAIRES, CRÉANCES ET DETTES SUR ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
Comptes à vue	715.654	1.145.311
Prêts	12.327	4.942
Opérations de pension	100.753	99.908
TOTAL	828.734	1.250.161
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-3	3-
TOTAL	828.731	1.250.158

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
Dettes envers les établissements de crédit	1.603.507	17.600
Emprunts	7.284.277	10.332.869
Opérations de pension	5.647.113	8.568.496
TOTAL	14.534.897	18.918.965

5.5 - PRÊTS, CRÉANCES ET DETTES SUR LA CLIENTÈLE

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
Comptes ordinaires débiteurs	18.476.249	17.277.826
Prêts consentis à la clientèle	94.594.040	90.482.114
Opérations de pension		
Opérations de location financement		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AVANT DÉPRÉCIATION	113.070.289	107.759.940
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-7.360.899	-6.875.524
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE NETS DE DÉPRÉCIATION	105.709.390	100.884.416

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE		
Comptes ordinaires créditeurs	54.797.293	52.615.660
Comptes à terme	26.463.038	28.575.980
Comptes d'épargne	14.867.162	14.364.957
Autres dettes envers la clientèle	3.488.003	2.995.715
Intérêts courus à payer	454.396	336.243
TOTAL	100.069.892	98.888.555

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE		
Secteur public	16.366.276	17.548.104
Entreprises financières	8.125.185	6.836.073
Entreprises non financières	20.484.453	22.741.940
Autre clientèle	55.093.978	51.762.438
TOTAL EN PRINCIPAL	100.069.892	98.888.555
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	100.069.892	98.888.555

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
VENTILATION DES DETTES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE		
Maroc	100.069.892	98.888.555
CIB		
Afrique		
Europe		
TOTAL EN PRINCIPAL	100.069.892	98.888.555
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	100.069.892	98.888.555

5.11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31.12.2023		31.12.2022			
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8.635.725	-3.415.497	5.220.228	8.367.177	-3.013.297	5.353.880
Terrains et constructions	3.566.610	-475.526	3.091.084	6.513.354	-407.535	6.105.819
Équipement, mobilier, installations	1.065.338	-983.994	81.344	1.022.656	-1.022.399	257
Biens mobiliers données en location	630.153	-595.362	34.791	338.197	-338.195	2
Autres immobilisations	2.874.748	-1.078.439	1.796.309	-72.934	-963.539	-1.036.473
Droits d'utilisation des contrats de location	498.876	-282.176	216.700	565.904	-281.629	284.275
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	780.214	-607.454	172.760	726.741	-561.138	165.603
Logiciels informatiques acquis	9.462	-5.634	3.828	6.419	-4.987	1.432
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	770.752	-601.820	168.932	720.322	-556.151	164.171
IMMEUBLES DE PLACEMENTS	4.817.359		4.817.359	4.812.561		4.812.561
TOTAL	14.233.298	-4.022.951	10.210.347	13.624.845	-3.292.806	10.332.039

5.12 ÉCARTS D'ACQUISITION

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
Valeur brute comptable en début de période	306.908	306.908
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	306.908	306.908
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
Valeur brute comptable en fin de période	306.908	306.908
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	306.908	306.908

5.14 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature		
Provision pour engagements sociaux	204.879	204.879
Autres provisions pour risques et charges	97.015	103.242
TOTAL	301.894	308.121

5.6 - DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
Autres dettes représentées par un titre	5.556.835	6.337.883
Titres de créances négociables	5.556.835	6.337.883
Emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	5.833.243	5.900.288
Emprunts subordonnés	5.833.243	5.900.288
Titres subordonnés		
TOTAL	12.419.103	12.238.170

5.7 TITRES AU COÛT AMORTI

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
Titres de créance négociables	5.707.579	5.751.922
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	5.707.579	5.751.922
Autres titres de créance négociables		
Obligations		
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
TOTAL BRUT	5.707.579	5.751.922
Dépréciation		
TOTAL NET	5.707.579	5.751.922

5.8 IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
impôts courants	38.552	64.610
impôts différés	291.336	286.860
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	329.888	351.470
impôts courants	47.240	53.209
impôts différés	1.090.613	1.149.975
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	1.137.853	1.203.184

5.9 COMPTES DE RÉGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	13.650	11.892
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance		
Autres débiteurs et actifs divers	2.652.247	1.985.466
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	2.665.897	1.997.358
Dépôts de garantie reçus		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	656.903	197.924
Charges à payer et produits constatés d'avance	925.200	758.170
Autres créditeurs et passifs divers	877.612	1.225.198
Dettes locatives	232.807	301.700
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	2.692.522	2.482.992

5.10 - PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
AMIFA SÉNÉGAL	18.711	12.102
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	18.711	12.102

5.15 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	en milliers de dh	
	Actifs Financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeurs reçues en pension		
Bons du trésor et valeurs assimilées	2.541.160	
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable	1.821.872	247.373
Titres de participation non consolidés		
Instruments dérivés		
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	4.363.032	247.373


5.16 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	31.12.2023	31.12.2022
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	5.091.026	5.740.210
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	3.031.729	3.649.160
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	2.059.297	2.091.050
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	3.031.729	3.649.160
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale	2.850.472	3.458.537
Obligations	180.743	190.111
Autres titres de créance négociables	514	512
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	2.059.297	2.091.050
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés	2.059.297	2.091.050

5.17 PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

en milliers de dh

	31.12.2023	31.12.2022
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	8.879	14.519
Passifs financiers à la JV par résultat sur option		
TOTAL	8.879	14.519

5.20 ALLOCATION DES PERTES ATTENDUES

	Bucket 1	ECL 12 mois	Bucket 2	ECL Lifetime	Bucket 3	ECL Lifetime
Portefeuille Créances sur la Clientèle :						
Encours Bilan au 2022.Décembre		91.883.075		6.364.649		9.512.216
Encours Hors Bilan au 2022.Décembre		13.907.154				
Provisions sous IFRS 9 au 2022.Décembre		-681.296		-871.572		-5.322.656
Encours Bilan au 2023.Décembre		95.779.728		7.310.867		9.979.694
Encours Hors Bilan au 2023.Décembre		15.974.924				
Provisions sous IFRS 9 au 2023.Décembre		-708.707		-990.829		-5.661.363
Portefeuille Créances sur les Etablissements de crédit :						
Encours Bilan au 2022.Décembre		1.250.158				
Encours Hors Bilan au 2022.Décembre						
Provisions sous IFRS 9 au 2022.Décembre						
Encours Bilan au 2023.Décembre		828.731				
Encours Hors Bilan au 2023.Décembre						
Provisions sous IFRS 9 au 2023.Décembre						
Portefeuille Titres en JV/OCI :						
Encours Bilan au 2022.Décembre		3.687.194				
Encours Hors Bilan au 2022.Décembre						
Provisions sous IFRS 9 au 2022.Décembre		-38.034				
Encours Bilan au 2023.Décembre		3.079.009				
Encours Hors Bilan au 2023.Décembre						
Provisions sous IFRS 9 au 2023.Décembre		-47.280				
Titres au coût amorti :						
Encours Bilan au 2022.Décembre		5.751.922				
Encours Hors Bilan au 2022.Décembre						
Provisions sous IFRS 9 au 2022.Décembre						
Encours Bilan au 2023.Décembre		5.707.579				
Encours Hors Bilan au 2023.Décembre						
Provisions sous IFRS 9 au 2023.Décembre						

5.21 CONTRATS DE LOCATION (PRENEUR)
5.21.1 VARIATION DU DROIT D'UTILISATION

en milliers de dh

	31.12.2022	Augmentations	Diminutions	Autres	31/12/2023
IMMOBILIER					
Valeur brute	544.061	10.821	-70.900	-353	483.629
Amortissements et dépréciation	-268.894	-64.331	59.062	186	-273.977
Total immobilier	275.167	-53.510	-11.838	-167	209.652
MOBILIER					
Valeur brute	21.844	1.764	-8.361	-	15.247
Amortissements et dépréciation	-12.736	-3.774	8.309	0	-8.200
Total mobilier	9.108	-2.010	-52	0	7.046
TOTAL DROIT D'UTILISATION	284.275	-55.520	-11.890	-167	216.698

5.21.2 VARIATION DE L'OBLIGATION LOCATIVE

	31.12.2022	Augmentations	Diminutions	Autres	31/12/23
Dette locative	301.700	32.550	-101.265	-178	232.807

2.1 MARGE D'INTÉRÊTS

en milliers de dh

	31.12.2023			31.12.2022		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	4.887.273	-1.413.168	3.474.105	5.122.386	-1.174.968	3.947.418
Comptes et prêts/emprunts	4.830.244	-1.397.990	3.432.254	5.085.526	-1.172.412	3.913.114
Opérations de pensions	758	-15.178	-14.420	-68	-2.556	-2.624
Opérations de location financement	56.271		56.271	36.928		36.928
Opérations interbancaires	126.608	-699.717	-573.109	79.632	-533.006	-453.374
Comptes et prêts sur emprunts	117.615	-505.299	-387.684	76.091	-403.776	-327.685
Opérations de pensions	8.993	-194.418	-185.425	3.541	-129.230	-125.689
Emprunts émis par le groupe		-188.036	-188.036		-173.504	-173.504
Instruments de couverture de résultats futurs						
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux						
Portefeuille de transactions	4.204		4.204	3.873		3.873
Titres à revenus fixes	4.204		4.204	3.873		3.873
Opérations de pensions						
Prêts / emprunts						
Dettes représentées par un titre						
Actifs disponibles à la vente	98.064	-11.612	86.452	148.134	-35.357	112.777
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	201.140	-31.313	169.827	143.189	-19.092	124.097
Charges d'intérêts sur dettes locatives		-8.649	-8.649		-10.743	-10.743
TOTAL	5.317.289	-2.352.495	2.964.794	5.497.214	-1.946.670	3.550.543

2.2 COMMISSIONS NETTES

en milliers de dh

	31.12.2023			31.12.2022		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	558.552	-60.874	497.678	562.788	-59.002	503.786
Avec les établissements de crédit						
Avec la clientèle	555.901	-60.874	495.027	556.508	-59.002	497.506
Sur titres	2.651		2.651	6.280		6.280
De change						
Sur instruments financiers à terme						
Engagements de financement						
Prestation de services bancaires et financiers	57.598		57.598	57.604		57.604
Produits de gestion d'opcm						
Produits sur moyens de paiement	57.598		57.598	57.604		57.604
Assurance						
Autres						
TOTAL	616.150	-60.874	555.276	620.392	-59.002	561.390

2.3 GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR

en milliers de dh

	31.12.2023	31.12.2022
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Résultat	363.604	-6.437
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	405.352	93.803
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-41.748	-100.240
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Capitaux propres	118.927	99.629
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	33.245	50.851
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	85.682	48.778

2.5 PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

en milliers de dh

	31.12.2023			31.12.2022		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple						
Produits nets de l'activité de promotion immobilière						
Autres produits et charges	68.479	-327.637	-259.158	62.170	-301.193	-239.023
TOTAL	68.479	-327.637	-259.158	62.170	-301.193	-239.023



2.6 COÛT DU RISQUE

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
Dépréciation sur actifs saines (Bucket 1 et 2)	-146.666	-9.415
Bucket 1 : Pertes de crédit attendues sur 12 mois	-27.410	-4.635
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	-27.410	-4.635
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
Bucket 2 : Pertes de crédit attendues à maturité	-119.256	-4.780
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	-119.256	-4.780
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
Dépréciation sur actifs dépréciés (Bucket 3)	-288.501	-337.005
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	-288.501	-337.005
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
Risques et Charges	-65.317	-91.429
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-500.484	-437.849
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur les instruments de dettes comptabilisés en Capitaux propres recyclables		
Gains ou pertes réalisés sur les instruments de dettes comptabilisés en coût amorti	-616.180	-722.115
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-616.180	-722.115
Récupérations sur prêts et créances	5.413	4.633
Comptabilisés au coût amorti	5.413	4.633
Comptabilisés au JV OCI recyclables		
Décote sur les produits restructurés		
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
TOTAL	-1.111.251	-1.155.331

2.7 GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	963	-9.023
Plus value de cession	969	2.254
Moins value de cession	-6	11.277
Titres de capitaux propres consolidés		
Plus value de cession		
Moins value de cession		
Autres	-64.024	-97.001
TOTAL	-63.061	-106.024

2.8 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

2.8.1 IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
Impôts courants	38.552	64.610
Impôts différés	291.336	286.860
Actifs d'impôts courants et différés	329.888	351.470
Impôts courants	47.240	53.209
Impôts différés	1.090.613	1.149.975
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	1.137.853	1.203.184

2.8.2 CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
Charge d'impôts courants	-28.908	-79.015
Charge nette d'impôts	52.654	48.981
CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	23.745	-30.684

2.8.3 LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
Résultat avant impôt	21.343	131.680
Charge d'impôt sur les bénéfices	-23.745	77.160
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	-111%	59%

2.8.4 ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
Taux d'impôt en vigueur	38%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Employés (équivalent plein temps)		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	-149%	22%
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	-111%	59%

2.9 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
Charges de personnel	-1.232.134	-1.206.907
Impôts et taxes	-45.793	-40.666
Charges externes	-739.053	-827.360
Autres charges d'exploitation	-287.339	-253.515
Annulation Charges relatives aux contrats de location	76.821	89.111
CHARGES D'EXPLOITATION	-2.227.498	-2.239.327

2.10 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-252.257	-254.674
Dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-68.104	-79.197
Dotations aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	-320.361	-333.871

2.11 DÉTAIL DES CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-8.649	-10.744
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-68.104	-79.197

3.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'information comptable et financière au sein du Groupe Crédit Agricole du Maroc est déclinée en cinq pôles d'activité :

- Banque de détail : ce domaine regroupe les activités du Crédit Agricole du Maroc.
- Banque de financement et d'investissement : ce domaine regroupe les activités de la banque d'affaires Holdagro et la société TARGA
- Sociétés de financement Spécialisées : ce domaine regroupe la société de leasing (CAM LEASING), La société d'affacturage CAM FACTORING, la société de paiement AL FILAHI CASH et TAMWIL EL FELLAH qui est une société spécialisée dans le financement des programmes gouvernementaux
- Micro crédit : ce domaine regroupe la FONDATION ARDI, AMIFA et l'ASSOCIATION ISMAILIA pour le micro-crédit
- Gestion d'actifs : ce domaine regroupe les sociétés de bourse MSIN et MAROGEST et MSIN GESTION
- Banque Participative : ce domaine regroupe les activités de la filiale AL AKHDAR BANK
- Autres : Au 31 décembre 2023, ce domaine comprend les filiales GCAM DOC, IMMOVERT, CAM COURTAGE, VOCATION LOISIRS ainsi que les deux OPCV IMMOVERT PLACEMENT et SECURE REAL ESTATE INVEST

3.2 INFORMATIONS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

3.2.1 RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actifs	Banque participative	Autres	TOTAL
	en milliers de dh							
Marge d'intérêts	2.628.989	3.391	121.019	65.529	797	145.069		2.964.794
Marge sur commissions	560.308		6.370		28.937	-48.680	8.341	555.276
Produit net bancaire	3.362.120	3.391	149.301	66.278	32.161	121.850	8.341	3.743.442
Résultat brut d'exploitation	1.109.565	172	93.825	9.153	7.402	31.153	-55.689	1.195.581
Résultat d'exploitation	73.609	172	51.849	-10.436	8.265	21.034	-60.164	84.329
Résultat avant impôts	23.947	-183	46.537	-10.326	8.663	21.034	-68.329	21.343
Résultat net	40.922	-2.039	44.725	-10.326	8.659	24.058	-60.911	45.088
Résultat net part du groupe	40.922	-2.054	44.725	-1.328	6.675	24.276	-71.625	41.591

3.2.2 ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actifs	Banque participative	Autres	TOTAL
	en milliers de dh							
Total Bilan	127.562.045	188.990	2.342.550	235.833	708.870	3.928.630	5.173.086	140.140.004
Éléments d'Actifs								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.479.354				-4.058		135.108	4.610.404
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	4.877.723	166.749			725	277	45.551	5.091.025
Prêts et créances sur les EC au coût amorti	744.857	1	34.804		47.238		1.831	828.731
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	100.064.782		1.988.193	204.553		3.451.862		105.709.390
Titres au coût amorti	5.707.579							5.707.579
Éléments du Passif								
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	14.167.258		360.558			5.509	12.590	14.534.897
Dettes envers la clientèle	98.177.914		55.587		41.637	1.794.754		100.069.892
Capitaux propres	9.454.036	-18.358	-1.599	79.821	41.876	-1.923	442.178	9.996.030

3.3 VENTILATION DES PRÊTS ET CRÉANCES

3.3.1 VENTILATION DES PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2023		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
MAROC	828.731		
EUROPE			
AFRIQUE			
AUTRE			
Total en principal	828.731		
Créances rattachées			
Provisions			
Valeurs nettes au bilan	828.731		

3.3.2 VENTILATION DES CRÉANCES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2023					31.12.2022				
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions			Encours sains	Encours en souffrance	Provisions		
			Bucket 3	Bucket 2	Bucket 1			Bucket 3	Bucket 2	Bucket 1
Maroc	103.090.595	9.979.695	-5.661.363	-990.828	-708.706	98.247.723	9.512.216	-5.322.656	-871.572	-681.295
Europe										
Afrique										
Autres										
Total en principal	103.090.595	9.979.695	-5.661.363	-990.828	-708.706	98.247.723	9.512.216	-5.322.656	-871.572	-681.295

6.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
Engagements de financements donnés	12.592.703	10.291.113
Aux établissements de crédit	4.521	15.672
À la clientèle	12.588.182	10.275.441
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financements reçus		
Des établissements de crédit		
De la clientèle		

6.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
Engagements de garantie donnés	3.760.007	3.613.288
D'ordre des établissements de crédit	24.010	25.357
D'ordre de la clientèle	3.735.997	3.587.932
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	2.286.622	2.169.145
Autres garanties d'ordre à la clientèle	1.449.375	1.418.786
Engagements de garantie reçus	7.083.231	6.660.239
Des établissements de crédit	7.051.132	6.643.842
De l'état et d'autres organismes de garantie	32.099	16.277

7.2 SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

7.2.1 PROVISIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET DES AUTRES AVANTAGES À LONG TERME ACCORDÉS AUX SALARIÉS

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	204.879	204.879
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	204.879	204.879

7.2.3 HYPOTHÈSES DE BASE DES CALCULS

	en milliers de dh	
	31.12.2023	31.12.2022
Taux d'actualisation		
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs		
Autres		
TOTAL	3%	3%


7.3 COÛT DES RÉGIMES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

en milliers de dh

	31.12.2023	31.12.2022
Charge normale de l'exercice	12.571	12.571
Charge d'intérêt	7.111	7.111
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	19.682	19.682

7.4 ÉVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

en milliers de dh

	31.12.2023	31.12.2022
Dettes actuarielles d'ouverture	204.879	223.220
Charge normale de l'exercice	12.571	12.571
Charge d'intérêt	7.111	7.111
Écarts d'expérience	4.178	-4.858
Autres écarts actuariels		
Prestations versées	-23.860	-33.165
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dettes actuarielles de clôture	204.879	204.879

8.1 COMPOSITION DU CAPITAL

ACTIONNAIRES	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
ÉTAT MAROCAIN	34.918.514	75,2%	75,2%
MAMDA	3.443.608	7,4%	7,4%
MCMA	3.443.608	7,4%	7,4%
CDG	4.645.083	10%	10%
TOTAL	46.450.813	100%	100%

RÉSULTAT PAR ACTION	31.12.2023	31.12.2022
Nombre d'actions	46.450.813	42.276.765
Résultat Part Groupe (En KDH)	41.591	68.886
RÉSULTAT PAR ACTION (EN DHS)	0,90	1,63

8.4 PARTIES LIÉES
8.4.1 RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE

en milliers de dh

	31.12.2023	31.12.2022
Prêts, avances et titres	-3.027.598	-3.027.598
Comptes ordinaires	-2.820.519	-2.820.519
Prêts		
Titres	-207.079	
Opération de location financement		
Actif divers	-5.695.350	-5.695.350
TOTAL ACTIF	-8.722.948	-8.722.948
Dépôts	-2.941.990	-2.941.990
Comptes ordinaires		
Autres emprunts	-2.941.990	
Dettes représentées par un titre		
Passif divers	-5.780.958	-5.780.958
TOTAL PASSIF	-8.722.948	-8.722.948
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		
Engagements reçus		

8.4.2 ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES

en milliers de dh

	31.12.2023
Intérêts et produits assimilés	-77.794
Intérêts et charges assimilés	81.052
Commissions (produits)	-123.778
Commissions (charges)	3.044
Prestations de services données	
Prestations de services reçues	
Loyers reçus	
Autres	78.640

AUTRES ÉTATS

RÉFÉRENCE	ÉTATS	
5.2	Instruments de couverture	NÉANT
5.13	Provisions techniques des sociétés d'assurance	

FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

en milliers de dh

	31/12/23	31/12/22
FONDS PROPRES	13.521.839	12.754.115
Fonds propres de catégorie 1	10.255.550	8.952.940
Fonds propres réglementaires	3.266.289	3.801.175
Exigences de fonds propres au titre du risque de crédit	7.779.749	7.093.043
Risque de marché en approche standard	161.288	184.120
Exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel	602.809	619.680
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)	9,60%	9,07%
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12%)	12,66%	12,92%

FONDS PROPRES DE TAMWIL EL FELLAH

en milliers de dh

	31/12/23	31/12/22
FONDS PROPRES	151.578	103.224
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1	151.578	103.224
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)	151.578	103.224
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET 1	151.000	125.000
Instruments de fonds propres de base versés		
Prime d'émission		
Résultats non distribués	578	-21.776
Autres réserves		
Autres immobilisations incorporelles		
Autres ajustements transitoires applicables aux fonds propres CET 1		
Éléments de fonds propres CET1 ou déductions - autres		
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)		
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)		
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres T2		
Ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard (SA)		
Éléments de fonds propres T2 ou déductions - autres		
Élément déduits dans le cadre de la mesure transitoire		
Montant net des immobilisations incorporelles à déduire des CET 1		
Montant résiduel à réintégrer au niveau des CET 1		
Élément à déduire à raison de 50% des FP de base CET 1		
Élément à déduire à raison de 50% des fonds propres de catégorie 2 (T2)		
TOTAL RISQUES	40.987	42.354
EXIGENCE/Risque de crédit	40.987	42.354
EXIGENCE/Risque de marché		
EXIGENCE/Risque opérationnel		
RATIO DE FONDS PROPRES DE BASE	29,59%	19,50%
RATIO DE FONDS PROPRES TOTAL	29,59%	19,50%

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire consolidée du Crédit Agricole du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit Agricole du Maroc) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 9 996 030, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 45 088.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Agricole du Maroc arrêtés au 31 décembre 2023, conformément aux normes comptables internationales (IAS / IFRS).

Casablanca, le 27 mars 2024

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 86 00 - Fax : 05 22 28 86 70

Rachid BOUMEHRAZ
Associé

Les commissaires aux comptes
COOPERS AUDIT MAROC S..

COOPERS AUDIT MAROC
Siège: 83 Avenue Hassan II
CASABLANCA
Bureau: 50 - 52, Bd. Mohammed Benkadour
CASABLANCA
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 77 47 34
Abdellah LAGHCHAOU
Associé



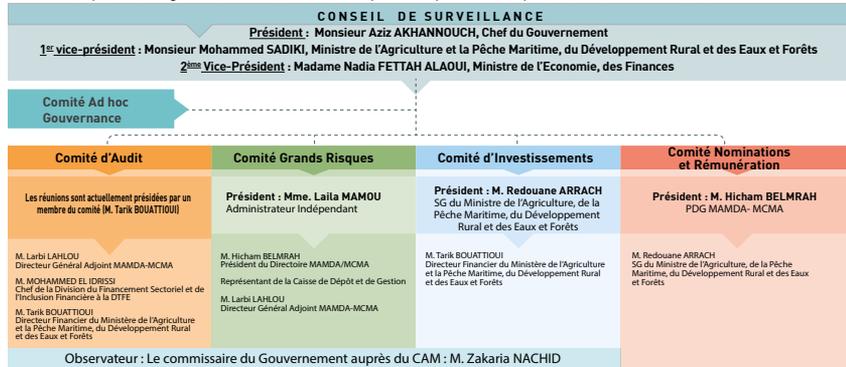
I – INSTANCES DE GOUVERNANCE

Le crédit agricole du Maroc a vécu, durant son histoire de plus de cinquante ans, des transformations, des restructurations et des adaptations qui ont fondé son positionnement sur le secteur bancaire marocain et son mode de gouvernance d'aujourd'hui.

Le Groupe du Crédit Agricole du Maroc a ainsi développé un mode de gouvernance hybride s'inspirant du modèle de bonne gouvernance des Établissements de Crédit « EC » et du code de bonnes gouvernances des Entreprises et Établissements Publics « EEP ».

1) Conseil de Surveillance et ses Comités Spécialisés

Le Conseil de Surveillance reçoit une fois par trimestre au moins un rapport du Directoire sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice les documents prévus par la loi et par les dispositions de l'article 19 des statuts. Le conseil est composé de douze administrateurs : huit Administrateurs représentants de l'Etat : le Chef du Gouvernement ; le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts ; le Ministre de l'Economie et des Finances ; ainsi que cinq autres représentants des départements ministériels (Secrétaire Général et le Directeur financier du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, le Chef de la Division du Financement Sectoriel et de l'Inclusion Financière – DTFE, Ministère de l'Economie et des Finances, Directeur Financier du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, Directeur Général de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de Suivi des Performances des Établissements et Entreprises Publics, Wali chargé de mission auprès du ministre de l'Intérieur); Trois Administrateurs représentants des actionnaires institutionnels dont deux de la MAMDA/MCMA et un de la CDG, ainsi qu'un membre indépendant. Les membres du conseil autres que le chef du gouvernement et les ministres, composent les quatre comités spécialisés du conseil comme suit :



1.2 Comité d'audit

Conformément à la charte régissant son fonctionnement, le comité d'audit tient au moins une réunion par trimestre. Le comité d'audit a notamment pour missions :

- D'apprécier l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne et les mesures prises ou à entreprendre pour corriger les insuffisances y afférentes et les actions permettant de faire évoluer le dispositif en fonction de l'évolution des risques ;
 - De surveiller le processus d'élaboration et de contrôle des informations comptables et financières en application des textes légaux et réglementaires ;
 - D'apprécier la situation de l'établissement au regard des règles prudentielles et le dispositif de pilotage y afférent par l'organe de direction.
- Durant l'exercice 2023, les points évoqués lors des réunions du Comité d'audit, ont concerné essentiellement les aspects suivants :
- Suivi des principales recommandations émises lors des précédentes réunions du Comité d'audit ;
 - Examen des comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2023, au 31 Mars 2023, au 30 Juin 2023, ainsi qu'au 30 septembre 2023 ;
 - Présentation de la politique du système de management anti-corrruption ;
 - Mise à jour du code déontologique du CAM ;
 - Présentation des réalisations des structures de contrôle interne au 31/12/2022 ;
 - La mise à jour de la cartographie des fonctions d'assurance ;
 - Présentation du Plan d'Audit interne au titre de l'exercice 2023 ;
 - Suivi de la certification IFACI ;
 - Mise à jour des chartes du Comité d'Audit et d'audit interne ;
 - Présentation des principaux enseignements du rapport sur le dispositif de contrôle interne du CAM au 31 décembre 2023 ;
 - Présentation des principales conclusions des missions d'audit de la sécurité des SI.

1.3 Comité d'investissements

Le comité d'investissement se réunit au moins 2 fois par an avec pour principales missions :

- Veiller à la cohérence des projets d'investissements avec les orientations stratégiques de la banque ;
 - Fixer les priorités à accorder aux projets d'investissement de la Banque en tenant compte des ressources disponibles ;
 - Suivre l'état de réalisation budgétaire des projets d'investissement retenus et veiller à leur actualisation budgétaire.
- Durant l'exercice 2023, le comité d'investissement a traité les points suivants :

- Réalisations budgétaires de fonctionnement et d'investissement ;
- Budget d'activité 2023 et 2024 ;
- Budget de fonctionnement 2023 et 2024 ;
- Budget d'investissement triennal 2023-2025 ;
- Budget d'investissement triennal 2024-2026.

1.4 Comité des Grands Risques

Le comité des grands risques se réunit trimestriellement avec pour principales missions :

- Superviser la gestion des risques de la Banque, leur mesure, leur évaluation ainsi que leur couverture par les fonds propres ;
- Suivre l'octroi et le dénouement des crédits importants notamment par rapport aux fonds propres de la banque ;
- Analyser la qualité du portefeuille des crédits ;
- Durant l'exercice 2023, le comité des grands risques a traité les points suivants :
 - Benchmark en termes de ressources et emplois clientèle
 - Éléments clés des comptes
 - Chiffres clés consolidés GCAM
 - Chiffres clés CAM Social
 - Situation et évolution du portefeuille de crédit
 - Réforme du système de comités internes
 - Évolution des risques financiers et climatiques
 - Dispositif ICAAP
 - Proposition de planning des Comités des Grands Risques de 2024

1.5 Comité de Nominations et de Rémunération

Le comité de rémunération et nomination se réunit au moins une fois par an avec pour principales missions :

- Assister le CS dans le processus de nomination ou renouvellement de ses membres et de ceux du Directoire et traiter les situations de conflits d'intérêts émanant de ce processus ;
- Proposer des recommandations au Conseil de Surveillance de politique de rémunération du personnel de la banque en général et des membres du Directoire et hauts dirigeants tenant compte de la stratégie de la banque, de ses objectifs à court et long terme ;
- Anticiper et traiter les situations de conflits d'intérêts.

1.6 Comité Ad hoc Gouvernance

Le comité ad hoc gouvernance a été institué pour statuer sur les questions de gouvernance, notamment la cooptation des administrateurs indépendants. Il est à noter que l'Assemblée Ordinaire Extraordinairement le 14 décembre 2022, a décidé de la cooptation de Madame Laïla MAMOU au sein du conseil de surveillance du Crédit Agricole du Maroc et à la présidence du comité des Grands Risques. La cooptation d'un autre administrateur indépendant pour présider le Comité d'Audit est en cours.

2) Le Directoire

Le Directoire via les comités Spécialisés, notamment le Comité Directeur contrôle, opère un suivi mensuel des travaux réalisés par l'ensemble des structures de contrôle interne. Il s'assure du bon fonctionnement du système de contrôle interne et veille à la coordination entre les différents acteurs. Ce Comité a une vision à la fois corrective des irrégularités et préventive des risques identifiés.

Durant l'exercice 2023, les réunions du Directoire ont porté sur les points suivants :

Type de réunions	Nbr de Réunions	Principaux Points Examinés	Principales décisions / Réalisations
Arrêts des comptes	4	Arrêtés des comptes au 31 décembre 2022 et au 1 ^{er} trimestre 2023 et au 3 ^{ème} trimestre 2023.	Approbation des comptes sociaux et consolidés par les Commissaires aux comptes ;
Achat/Cession ou Réallocation de Biens Immobiliers	4	Cession de biens ;	Cession intragroupe : Approbation du transfert de propriétés du CAM reçues en daton en paiement ;
Comité du risque opérationnel	2	Analyse des évolutions ;	• Présentation de la cartographie des risques opérationnels ; • Bilan sur le Dispositif de remontée des événements, incidents et pertes ; • Principales réalisations de la Direction Centrale des Risques Opérationnels ; • Approbation et ratification de l'augmentation de capital du CAM ;
Divers	15	ICAAP Budget	• Mise en place du nouveau plan stratégique de la banque ; • Validation du rapport ICAAP 2023 ; • Présentation des budgets prévisionnels 2024 ;
Total	25	Déontologie	• Mise à jour du code de déontologie ;

Informations sur le système d'incitations financières :

Au titre de l'exercice 2023, la rémunération allouée au top management (comprnant les Directeurs de Pôles et grades supérieurs) s'est chiffrée à 67 MDH. Lencours des prêts leur ayant été octroyés s'élève à 75 MDH au terme de ladite période.

3) Comités Directeurs & Comités d'exploitation

Le Crédit Agricole du Maroc a entrepris en 2023 une réforme de sa comitologie interne dans le cadre de l'amélioration de son dispositif global de gouvernance. Ainsi une cartographie couvrant l'ensemble des besoins du Directoire et du management de la banque en matière de pilotage stratégique, de maîtrise des risques, de gestion de l'activité courante, ainsi qu'en matière de mise en conformité avec les dispositions légales, réglementaires et les bonnes pratiques. Ces comités, présidés par le Président du Directoire, de différentes périodicités (de l'hebdomadaire jusqu'au semestriel) sont regroupés en cinq catégories :

- **Les comités de Pilotage et de Supervision** : trois comités trimestriels pour couvrir le pilotage du développement stratégique du groupe et la supervision globale des risques :
 - Comité Directeur Groupe ;
 - Comité Pilotage des projets ;
 - Comité Pilotage des Risques ;
- **Les Comités de Gestion des Risques** : Quatre comités pour le suivi de gestion de risques spécifiques et du dispositif du contrôle interne :
 - Comité Management du Risque Crédit ;
 - Comité ALM ;
 - Comité Conformité ;
 - Comité Contrôle Interne ;
- **Les Comités Commerciaux** : Quatre comités pour le suivi de réalisation des objectifs commerciaux des Lignes Métiers :
 - Comité Commercial ;
 - Comité BFI ;
 - Comité Synergies Multi-Marchés ;
 - Comité Produits et Relation Clients ;
- **Les Comités de Crédit et de Recouvrement** : Cinq comités opérationnels pour encadrer les activités d'octroi de crédit et de recouvrement de créances impayées :
 - Comité Crédit Siège ;
 - Comité de Pilotage de Recouvrement ;
 - Comité Recouvrement du Contentieux Siège ;
 - Comité des Créances Sensibles ;
 - Comité de Déclassement, Radiation et Provisionnement ;
- **Les Comités RH et Supports** : trois comités pour superviser et rationaliser l'allocation des RH :
 - Comité Capital Humain ;
 - Comité Tech Factory ;
 - Comité Moyens & Services.

4) Comités de crédit

4.1 Comités d'octroi de crédit

Les comités d'octroi de crédit sont habilités à statuer sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements, les modifications de lignes d'engagement existantes et les demandes de restructuration.

- Comités de Crédit du Réseau : Comité Point de Vente, Comité Direction Régionale et Comité par Marché (Retail, Agri-Agro, Entreprises et Corporate).
- Comité de Crédit du Siège (CCS) : Le CCS est habilité à statuer sur les demandes dépassant les compétences des Comités de Crédit du Réseau. Il est subdivisé par Marché : CCS Marché Corporate, CCS Marché Entreprise, CCS Marché Retail et CCS Marché Agri-Agro.

4.2 Comités de pilotage et de suivi et recouvrement du crédit

Comité de Pilotage des Risques :
Ce comité examine, analyse et pilote l'exposition globale et consolidée du groupe par rapport aux risques et assure leur prévention et leur couverture par les fonds propres. Il valide la stratégie globale, ainsi que les dispositifs et les processus de prise en charge des risques.

Comité des Créances Sensibles :

Ce comité examine la situation des clients non contentieux présentant des critères de dégradation de la qualité du risque. Il statue également sur les créances à intégrer ou à retirer de la Watch-list, du niveau de provisionnement de chaque créance, des plans d'actions à entreprendre et de la revue de la notation interne du client.

Comité de Déclassement, Radiation & Provisionnement :

Pour le risque de crédit, ce comité décide du déclassement des créances dans la catégorie appropriée de CES, statue sur les mouvements de provisions à enregistrer pour les CES déclassées, ainsi que de la radiation comptable des CES.

Pour les autres risques, ce comité est chargé d'examiner les propositions de dotations aux provisions émanant des entités responsables. Il décide également de la constitution de provisions pour risques généraux, non affectées.

Comité de Recouvrement du Contentieux Siège :

Ce comité est habilité à statuer dossier par dossier sur les propositions de plans d'apurement, de règlements transactionnels, de restructuration de créances en souffrance en recouvrement amiable ou judiciaire.

5) Comités Réglementaires

Les Comités Réglementaires sont des comités édictés par la réglementation du travail :

- Comité d'Entreprise ;
- Comité Sécurité et Hygiène.

6) Comité de suivi de la Gouvernance Interne

Le Comité de Suivi de la Gouvernance interne a pour principaux objectifs :

- Assurer l'organisation, le suivi et la bonne tenue des Comités Directeurs ;
- Assurer la gestion en amont des Comités Directeurs en termes de secrétariat, gestion des calendriers, des ordres du jour, d'élaboration et de classement des comptes rendus ;
- Élaborer les synthèses de décisions et principaux constats relevés ou actés par les différents Comités directeurs et les reporter au Directoire ;
- Faire l'effort pour l'amélioration permanente du fonctionnement des Comités Directeurs, et plus Généralement du dispositif de gouvernance interne.

7) Comités Risques Opérationnels

Dans le cadre de la mise en conformité du Groupe CAM avec les exigences réglementaires, il a été créé :

- **Comité du risque Opérationnel CAM** : est l'organe spécialisé de la banque chargé de la validation, de la stratégie, de la politique, des normes et méthodes du Dispositif Risque opérationnel, il veille également au suivi des évolutions des cartographies des risques, des incidents, des pertes et des plans d'actions.
- **Comités risques opérationnels métiers** : en charge du suivi de l'évolution de la collecte des événements et incident, la validation des mises à jour de la cartographie, l'élaboration et l'arrêt en œuvre des actions d'atténuation et de maîtrise des risques. Ce comité vise à suivre l'exposition du métier aux risques opérationnels et à vérifier la bonne application du dispositif.

8) Audit Interne

Assuré au niveau du Domaine Contrôle et Audit Général, la fonction Audit Interne contribue au renforcement de la culture de contrôle au sein de la banque, en évaluant l'efficacité des processus, des politiques internes et des dispositifs de contrôle interne mis en place. Ceci passe à travers la réalisation de missions d'audit interne dans le cadre du plan d'audit dument approuvé par le Comité d'Audit.

Il est à noter que depuis Juin 2021, les processus d'audit interne du Crédit Agricole du Maroc sont certifiés conformes aux normes de l'IFACI. Cette certification, qui a une durée de validité de 3 ans, fait l'objet de missions de suivi de progrès, diligentées annuellement par l'IFACI pour les besoins de maintien de la certification. Les visites de progrès réalisées par l'IFACI en 2022 et en 2023 confirment la réalisation d'actions d'amélioration ciblées et ont été couronnées par le maintien de la certification.

Les missions d'audit interne sont regroupées au niveau du Plan d'Audit annuel, et couvrent aussi bien le périmètre d'activité de la Banque, des prestations externalisées ainsi que les dispositifs de contrôle des filiales. La démarche d'élaboration du plan d'audit obéit une méthodologie rigoureuse conforme aux normes internationales en la matière. La conduite et la gestion des missions d'audit sont menées sur la base d'un recueil de procédures édictant notamment les modalités de conduite et de supervision des missions, d'orientations des axes d'investigations, de communication des résultats, de suivi des recommandations émises et d'archivage des dossiers de travail.

Placée sous la responsabilité du Contrôleur Général, la fonction Audit est supervisée par un Responsable de Pôle qui coiffe une équipe d'auditeurs, qui veillent à la réalisation des missions prévues dans le cadre du plan d'Audit annuel, ainsi que des travaux de suivi des recommandations émises. Les travaux effectués par la fonction audit interne ainsi que les conclusions qui en découlent font l'objet de communication au Président du Directoire, au Comité d'Audit et à Bank Al Maghrib dans le cadre du Rapport annuel sur les Activités de Contrôle Interne.

Les résultats des travaux desdites missions sont communiqués à la fonction Risque Opérationnel pour alimentation de la cartographie globale de la banque, ainsi qu'à l'entité chargée du suivi des recommandations et des projets réglementaires relevant du Pôle Développement.

9) Contrôle

Géré au niveau d'un pôle dédié, la fonction de contrôle contribue à la définition et à l'actualisation de la politique de sécurité du GCAM, la conception et la mise en œuvre du dispositif de contrôle permanent au sein de la banque en synergie avec les structures opérationnelles du siège, du réseau, des filiales, ainsi que les autres fonctions de contrôle.

La fonction s'appuie sur des contrôles de 2ème niveau à distance et in situ menés au niveau des activités du siège, du réseau et des filiales. Lesdits contrôles permettent de sécuriser les opérations réalisées par les structures concernées en s'assurant de la bonne réalisation par celles-ci du contrôle de 1er niveau consistant en un ensemble d'autocontrôles et de contrôles hiérarchiques régis par des manuels de contrôle de 1er niveau dédiés et diffusés à l'ensemble des acteurs de la banque.

Placée sous la responsabilité du directeur chargé du pôle contrôle et risque opérationnel groupe, la fonction de contrôle est organisée autour des directions centrales de "contrôle réseau", "contrôle siège" et "contrôle et risque opérationnel filiales". Ainsi, l'effectif total de la fonction de contrôle s'établit à 64 collaborateurs.

10) Inspection

Gérée par une entité dédiée, la fonction Inspection a pour principale vocation de réaliser et d'approfondir les investigations liées à des irrégularités soulevées, d'identifier les dysfonctionnements à l'origine de ces irrégularités et de proposer les mesures correctives adéquates.

La fonction mène des missions, après avis du Président du Directoire, sur la base des demandes pouvant émaner des remontées issues des acteurs du dispositif du Contrôle Interne ou suite à la réception de réclamations fondées.

Placée sous la responsabilité du Contrôleur Général, la fonction Inspection est supervisée par un Directeur Central et deux Directeurs. Les missions sont menées à travers un effectif de 10 inspecteurs, les résultats des missions sont synthétisés au niveau de notes de synthèse transmises à la Présidence du Directoire, elles représentent les résultats des travaux et servant de base à la délimitation des responsabilités et la prise en charge des mesures jugées appropriées.

VII – DÉONTOLOGIE

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc, socialement engagé et traditionnellement ancré dans le monde rural, a non seulement pour objectif de conforter sa position de partenaire financier privilégié et de leader dans ce secteur, mais également de diversifier ses activités pour s'intéresser à la banque de détail et aux activités de marché.

Dans un contexte environnemental rigoureusement réglementé, le redimensionnement du Groupe exige l'accompagnement soutenu par des règles de bonne conduite professionnelle adaptées.

C'est dans cette optique que le GCAM s'est doté d'un dispositif de déontologie qui répond aux préoccupations éthiques et déontologiques de la profession. Les valeurs ainsi prônées par le Groupe à travers son code de déontologie sont : l'engagement, la transparence, l'honnêteté, l'intégrité la confidentialité et la sécurité.

Certification ISO 37001 :

- Le CAM a fait appel à l'organisme agréé EUROCOMPLIANCE afin de certifier son dispositif mis en place selon la norme ISO 37001, suite à un audit approfondi. En mai 2023, la banque a obtenu avec succès la certification à la norme ISO 37 001 de son dispositif de management anti-corrruption.
- Afin d'assurer la pérennité du dispositif de déontologie ainsi que le respect des dispositions y afférentes, le Groupe dispose d'un programme déontologique rigoureux. L'animation et la supervision sont assurées par différents acteurs :
 - Des comités périodiques qui regroupent les plus hautes fonctions hiérarchiques de la banque et qui veillent au respect des règles d'éthique et de déontologie en vigueur ;
 - Des responsables hiérarchiques qui s'approprient le dispositif et s'assurent que les collaborateurs placés sous leur responsabilité sont en possession du code déontologique de la banque, et les sensibilisent sur ses dispositions en leur rappelant les obligations particulières qui leur incombent et en prenant les mesures nécessaires au respect desdites dispositions.
 - Une Direction de la Déontologie et de lutte anti-corrruption qui veille au respect des dispositions éthiques, la mise en place du système de management anti-corrruption et à la sensibilisation régulière des collaborateurs aux questions éthiques.

Principales missions de la Direction de la Déontologie :

La Direction de la Déontologie supervise et veille au renforcement et au déploiement du dispositif, et ce conformément à la réglementation en vigueur et aux meilleurs standards de la profession. Ses principales prérogatives sont les suivantes :

- Renforcer, déployer et pérenniser le dispositif de déontologie du groupe ;
- Veiller à la diffusion et à la vulgarisation à travers le respect des dispositions du code de déontologie du GCAM ;
- Veiller à l'appropriation et à la sensibilisation de la déontologie par l'ensemble des collaborateurs, à travers la formation au continu, le e-learning, les tournées sur le terrain et les actions de communication ;
- Mettre en place les procédures et les politiques adéquates pour verrouiller le dispositif déontologique, à savoir : la gestion des conflits d'intérêts, la gestion des cadeaux, l'alerte professionnelle et la lutte anti-corrruption ;
- Renforcer le dispositif de déontologie au niveau des filiales à travers un accompagnement permanent de ces dernières dans la mise en conformité avec les différents lois et réglementations ;
- Mettre en place un dispositif de contrôle déontologique afin de mesurer le degré d'appropriation et de respect des règles éthiques et de lutte contre la corruption par les collaborateurs ;
- Assurer la synergie avec les différents métiers du groupe afin d'intégrer les principes éthiques et déontologiques de manière transverse dans l'ensemble des processus du groupe et d'être dans une déontologie de consensus avec les collaborateurs ;
- Mettre en place le dispositif de management anti-corrruption et en assurer le suivi ;
- Évaluer le risque d'intégrité des tiers.

Mise à jour du code de déontologie

Le Code de Déontologie du Groupe a été mis à jour afin d'intégrer les dispositions en matière de lutte contre la corruption. Il définit et illustre les différents types de comportements à proscrire comme étant susceptibles de caractériser des faits de corruption. Il inclut notamment des dispositions relatives aux cadeaux, encadre les actions de mécénat et sponsoring et proscrire les paiements de facilitation.

Dispositif de gestion des conflits d'intérêt :

Conformément à la réglementation en vigueur, le dispositif déontologique du GCAM regroupe une politique de gestion des conflits d'intérêts s'illustrant à travers les mesures suivantes :

- Une procédure de prévention et de gestion du conflit d'intérêts ;
- Des déclarations ponctuelles à chaque survenance de situation de conflit d'intérêts, à chaque recrutement, mutation ou nomination à un poste de responsabilité conformément à la procédure en vigueur ;
- Une formation et une sensibilisation sur la thématique du conflit d'intérêts au profit des collaborateurs.

Des formations en présentiel, classes virtuelles et e-learning sont déployées et une communication diversifiée et récurrente est dispensée en interne auprès des collaborateurs afin de favoriser leur engagement et d'intégrer le référentiel déontologique dans leur quotidien.

Alerte Professionnelle :

Le droit d'alerte est une faculté donnée à l'ensemble des collaborateurs de s'exprimer lorsqu'il estime avoir de bonnes raisons de considérer qu'une instruction reçue, une opération ou plus généralement une situation particulière dont il a eu personnellement connaissance n'apparaît pas conforme aux règles éthiques qui gouvernent la conduite des activités du groupe. Ce droit doit être exercé de manière responsable, de bonne foi, non diffamatoire et non abusive. Le groupe protège les lanceurs d'alerte, notamment contre d'éventuelles représailles ou sanctions et garantit une stricte confidentialité de leur identité.

Le dispositif de gestion des alertes professionnelles est également ouvert à travers le site institutionnel aux tiers qui souhaitent signaler des comportements non éthiques à travers une adresse mail dédiée.

Gestion des cadeaux, invitations et avantages financiers :

Les collaborateurs doivent s'abstenir d'accepter, de recevoir des cadeaux ou des invitations, directement ou indirectement, risquant, même involontairement, de compromettre leur indépendance, leur impartialité ou leur intégrité. Ils doivent refuser tout cadeau ou invitation qui pourrait les placer en situation de conflits d'intérêts. De la même manière, il est interdit de solliciter des cadeaux auprès de personnes physiques ou de sociétés ayant des relations d'affaires ou essayant de développer des relations d'affaires avec le groupe.

Pour les cadeaux acceptés, une valeur de 1000 dirhams est fixée. Si la valeur du cadeau dépasse le montant autorisé, le collaborateur doit, avant de pouvoir l'accepter, en faire la demande auprès de sa hiérarchie, qui doit en aviser le responsable de déontologie via le SI Déontologie.

Procédure d'évaluation du risque de corruption des tiers du Crédit Agricole du Maroc :

En réponse aux exigences réglementaires en matière du système de management anti-corrruption, une nouvelle procédure est mise en place décrivant le processus d'évaluation du risque de corruption des tiers. Cette dernière permet de cadrer les modalités d'évaluation des tiers et ce, selon les niveaux de risques et des montants engagés afin d'éviter au CAM tout risque y afférent.

Procédure de gestion des demandes de Sponsoring/Mécénat
Dans le cadre des actions du programme anticorrruption, les actions de mécénat et sponsoring constituent une autre zone de risque devant être prise en compte, cette procédure permet une vigilance et évaluation particulières par rapport à l'organisation de mécénat /sponsoring et d'avoir le maximum de transparence concernant l'évènement, le budget global, les critères d'attribution et les bénéficiaires.



PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit

La présentation des états de synthèse du Crédit Agricole du Maroc a été effectuée conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.1 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES CRÉANCES

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit.
- Crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie;
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différents rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle);
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière;
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat;

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - * 20 % pour les créances pré-douteuses;
 - * 50 % pour les créances douteuses;
 - * 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés :

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement;
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.2 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit;
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.3 Portefeuilles de titres

1.3.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.3.2 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat frais d'acquisition inclus.

1.3.3 Titres d'investissement

Les titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus.

1.3.4 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en:

- Titres de participation;
- Participations dans les entreprises liées;
- Titres de l'activité du portefeuille;
- Autres emplois assimilés.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

1.3.5 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.4 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.5 Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

1.6 Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes:

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1an
Logiciels informatiques	5ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations

d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation. Bureaux	20 ans
Mobilier de bureau d'exploitation	10 ans
Matériel de bureau d'exploitation	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Autres matériels d'exploitation	5 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans

1.7 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.8 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

INTÉRÊTS

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

COMMISSIONS

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.9 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère exceptionnel.


BILAN

en milliers de dh

ACTIF	31/12/23	31/12/22
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	4.297.145	9.826.367
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	2.502.105	2.466.337
À vue	1.385.419	1.787.150
À terme	1.116.686	679.186
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	98.959.509	94.755.820
Crédits de trésorerie et à la consommation	48.931.520	47.457.237
Crédits à l'équipement	24.993.003	23.253.017
Crédits immobiliers	17.030.511	16.622.049
Autres crédits & financement participatifs	8.004.475	7.423.516
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	816.271	971.428
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	7.474.423	9.439.405
Bons du Trésor et valeurs assimilées	5.381.396	6.906.342
Autres titres de créance	181.633	190.878
Titres de propriété	1.911.394	2.342.185
AUTRES ACTIFS	4.921.174	4.840.640
TITRES D'INVESTISSEMENT	5.697.258	5.730.120
Bons du Trésor et valeurs assimilées	5.697.258	5.730.120
Autres titres de créance		
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	3.085.543	3.001.578
Participations dans les entreprises liées	1.318.470	1.332.913
Autres titres de Participations et emplois assimilés	1.767.073	1.668.666
Titres de Moubadara & Moucharaka		
CRÉANCES SUBORDONNÉES		
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT & WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS	849.141	905.923
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION		
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	463.543	461.175
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6.982.854	7.026.446
TOTAL	136.048.965	139.425.239

HORS BILAN

	31/12/23	31/12/22
ENGAGEMENTS DONNÉS	15.974.924	13.907.154
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	86.183	73.478
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	11.847.304	9.856.916
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	305.440	388.828
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3.735.997	3.587.932
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS REÇUS	7.051.132	6.643.962
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	7.051.132	6.643.962
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

COMPTE DE RÉSULTAT

en milliers de dh

	31/12/23	31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	6.729.923	6.565.370
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les EC	57.003	34.193
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4.710.735	4.966.410
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	256.124	236.381
Produits sur titres de propriété & certificats de Sukuk	110.575	26.675
Commissions sur prestations de service	568.974	584.470
Autres produits bancaires	1.026.512	717.240
Transferts de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	3.306.281	2.929.154
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les EC	709.075	537.276
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1.418.525	1.171.524
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	188.036	173.504
Autres charges bancaires	990.645	1.046.849
Transferts de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	3.423.642	3.636.216
Produits d'exploitation non bancaire	21.671	212.626
Charges d'exploitation non bancaire	213.806	178.767
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	2.136.855	2.100.853
Charges de personnel	1.132.996	1.123.230
Impôts et taxes	42.552	38.133
Charges externes	694.962	670.444
Autres charges générales d'exploitation	78.089	78.646
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	188.255	190.400
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1.632.353	1.895.549
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature	692.670	1.004.540
Pertes sur créances irrécouvrables	595.964	702.834
Autres dotations aux provisions	343.719	188.175
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	681.685	647.557
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature	372.091	260.605
Récupérations sur créances amorties	23.863	45.224
Autres reprises de provisions	285.731	341.728
RÉSULTAT COURANT	143.984	321.230
Produits non courants	134	706
Charges non courantes	93.012	94.132
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	51.106	227.805
Impôts sur les résultats	18.129	27.352
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	32.977	200.453


TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	en milliers de dh	
	31/12/23	31/12/22
Produits d'exploitation bancaire perçus	6.729.923	6.565.370
Récupérations sur créances amorties	23.863	45.224
Produits d'exploitation non bancaire perçus	21.805	213.332
Charges d'exploitation bancaire versées	-4.280.813	-4.222.370
Charges d'exploitation non bancaire versées	-306.818	-272.899
Charges générales d'exploitation versées	-2.136.855	-2.100.853
Impôts sur les résultats versés	-18.129	-27.352
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	32.977	200.453
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-35.768	1.978.572
Créances sur la clientèle	-3.964.756	-5.613.072
Titres de transaction de placement, d'investissement et de participations	1.913.879	-4.382.408
Autres actifs	-80.534	36.714
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-4.411.529	5.403.553
Dépôts de la clientèle	857.383	6.712.428
Titres de créance émis	-781.048	-1.659.186
Autres passifs	-285.938	85.637
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-6.788.312	2.562.238
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (II + III)	-6.755.335	2.762.691
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	4.361	464.273
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-185.505	-1.400.808
Intérêts perçus		
Dividendes perçus		
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-181.145	-936.535
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Émission de dettes subordonnées	-61.668	1.380.399
Émission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Augmentation des capitaux propres et assimilés	1.468.926	
Intérêts versés		
Dividendes versés		
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	1.407.258	1.380.399
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV + V)	-5.529.222	3.206.555
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	9.826.367	6.619.812
VIII. TRÉSORERIE À LA CLOTURE DE L'EXERCICE	4.297.145	9.826.367

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

	en milliers de dh	
	31/12/23	31/12/22
I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS		
Intérêts et produits assimilés	5.023.863	5.236.984
Intérêts et charges assimilés	2.315.636	1.882.304
MARGE D'INTÉRÊT	2.708.227	3.354.680
Commissions perçues	568.974	584.470
Commissions servies	7.977	11.822
MARGE SUR COMMISSIONS	560.997	572.647
Résultat des opérations sur titres de transaction	171.359	-130.790
Résultat des opérations sur titres de placement	-50.178	-122.513
Résultat des opérations de change	230.227	221.794
Résultat des opérations sur produits dérivés		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	351.408	-31.509
Résultat des opérations sur titres de Moudaraba & Moucharaka		
Divers autres produits bancaires	137.345	49.729
Diverses autres charges bancaires	334.335	309.331
PRODUIT NET BANCAIRE	3.423.642	3.636.216
Résultat des opérations sur immobilisations financières	-8.639	31
Autres produits d'exploitation non bancaire	18.266	212.626
Autres charges d'exploitation non bancaire	191.650	151.941
Charges générales d'exploitation	2.136.855	2.100.853
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1.104.764	1.596.080
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	892.679	1.401.545
Autres dotations nettes des reprises aux provisions	68.101	-126.696
RÉSULTAT COURANT	143.984	321.230
RÉSULTAT NON COURANT	-92.878	-93.426
Impôts sur les résultats	18.129	27.352
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	32.977	200.453
II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	32.977	200.453
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	188.255	190.400
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	14.885	2.012
Dotations aux provisions pour risques généraux	171.868	
Dotations aux provisions réglementées		
Dotations non courantes		
Reprises de provisions	270.499	329.070
Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles & corporelles	18	122.077
Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles & corporelles	5	11.499
Plus-values de cession sur immobilisations financières	3.405	
Moins-values de cession sur immobilisations financières	22.156	26.826
Reprises de subventions d'investissement reçues		
CAPACITÉ D'AUTO FINANCEMENT	156.224	-19.956
Bénéfices distribués		
AUTOFINANCEMENT	156.224	-19.956

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

	en milliers de dh					
CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	31/12/23	31/12/22
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	2.426.301	160.666	492.060	624.466	3.703.493	9.895.358
VALEURS REÇUES EN PENSION		100.736			100.736	99.901
Au jour le jour		100.736			100.736	99.901
À terme						
COMPTES ET PRÊTS DE TRÉSORERIE						
Au jour le jour						
À terme						
PRÊTS FINANCIERS		7.410	1.105.095		1.112.505	675.552
AUTRES CRÉANCES			514		514	
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	237	7.491	3.667		11.394	8.196
CRÉANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	2.426.538	276.303	1.601.336	624.466	4.928.643	10.679.006

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

	en milliers de dh					
CRÉANCES	"Secteur public"	Secteur privé			31/12/23	31/12/22
		Entreprises Financières	Entreprises non financières	"Autre clientèle"		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	2.509.815	259.352	29.499.203	12.940.817	45.209.188	44.037.382
Comptes à vue débiteurs	1.169.769	259.352	10.290.396	6.376.903	18.096.421	16.861.941
Créances commerciales sur le maroc	2.279		1.951.487	1.115.460	3.069.226	2.786.312
Crédits à l'exportation			594.692	45.320	640.012	288.694
Autres crédits de trésorerie	1.337.767		16.662.628	5.403.134	23.403.529	24.100.435
CRÉDITS À LA CONSOMMATION				2.095.108	2.095.108	2.047.958
CRÉDITS À L'EQUIPEMENT	1.414.976	2.233.239	11.138.184	8.767.977	23.554.376	22.089.642
CRÉDITS IMMOBILIERS			6.386.296	10.027.160	16.413.457	16.168.826
AUTRES CRÉDITS	50.000	4.447.074	221.083	1.166.532	5.884.689	5.386.994
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	809.322				809.322	963.131
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	19.536	73.329	1.038.748	2.558.999	3.690.612	2.996.793
CRÉANCES EN SOUFFRANCE		3.306	964.393	1.151.330	2.119.029	2.036.522
TOTAL	4.803.649	7.016.300	49.247.907	38.707.923	99.775.780	95.727.247



VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

en milliers de dh

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	ÉMETTEURS PUBLICS	ÉMETTEURS PRIVÉS		31/12/23	31/12/22
			Financiers	Non financiers		
TITRES CÔTÉS						15.169.526
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées		11.078.654			11.078.654	12.636.462
Obligations				181.120	181.120	190.365
Autres titres de créance	513				513	512
Titres de propriété			1.864.167	47.227	1.911.394	2.342.186
TITRES NON CÔTÉS						
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
TOTAL	513	11.078.654	1.864.167	228.347	13.171.681	15.169.526

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT

en milliers de dh

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	4.340.395	4.340.395	4.340.395			
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	2.541.160	2.541.160	2.541.160			
Obligations						
Autres titres de créance	513	513	513			
Titres de propriété	1.798.722	1.798.722	1.798.722			
TITRES DE PLACEMENT	3.183.450	3.081.884	3.166.223	13.887	115.453	115.453
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	2.845.848	2.790.341	2.849.900	10.236	65.744	65.744
Obligations	222.500	175.220	200.000		47.280	47.280
Autres titres de créance						
Titres de propriété	115.102	116.323	116.323	3.651	2.430	2.430
TITRES D'INVESTISSEMENT	5.611.320	5.387.810	5.350.169		32.148	10.321
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	5.611.320	5.387.810	5.350.169		32.148	10.321
Obligations						
Autres titres de créance						
TOTAL	13.135.166	12.810.089	12.856.787	13.887	147.601	125.774

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

en milliers de dh

	31/12/23	31/12/22
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS		
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DÉBITEURS DIVERS	579.285	514.436
Sommes dues par l'État	483.169	431.607
Divers autres débiteurs	96.115	82.829
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	3.088.352	3.084.959
COMPTES DE RÉGULARISATION	1.253.537	1.241.245
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES		
TOTAL	4.921.174	4.840.640

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS

en milliers de dh

Société Emettrice	Secteur d'activité	Capital	Participation au capital en %	Provision	Valeur Nette Comptable	Produits inscrits au CPC de l'exercice
AGRICULTURE				15.154	14.511	755
SONACOS	Agro Industrie	160.000	0,98%	50		
COMAPRA	Agro Industrie	66.800	0,01%	8		
SNDE	Agriculture	40.965	0,24%	100		
SOGETA	Agriculture		0,00%	300		
SUNABEL	Agro Industrie	190.173	0,38%		311	755
SOCIÉTÉ LAITIÈRE CENTRALE DU NORD	Agro Industrie	50.000	0,39%	197		
FRUMAT	Agro Industrie			14.499		
HALIOPOLIS	Agro Industrie	71.000	20,00%		14.200	
BANQUES, FINANCES & SERVICES				29.822	727.616	11.405
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	125.000	100,00%		151.000	
HOLDAGRO	Agriculture & Agro Industrie	36.376	99,66%		36.251	
INTERBANK	Service	11.500	18,00%		1.403	
MAROCLEAR	Service	100.000	1,80%		1.795	
SWIFT	Service				23	
CENTRE MONÉTIQUE INTERBANCAIRE	Service	98.200	10,18%		10.000	3.000
DAR ADDAMANE	Banque & Finance	75.000	0,73%	548		
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40.060	22,18%	3.421	5.361	
IGRANE	Fonds d'investissement	24.605	15,87%		3.905	
RÉGIONAL GESTION	Gestion de Fonds	1.000	18,00%	180		
FOND D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	300.000	7,17%	6.205	7.233	
FIROGEST	Gestion de Fonds	2.000	12,50%		250	
TARGA	Fonds d'investissement	7.500	99,99%	4.939	2.561	
FINEA	Banque & Finance	300.000	0,22%		560	44
SMAEX	Assurance	50.000	0,48%		356	
CAM LEASING	Banque & Finance	100.000	100,00%		100.000	
AL FILAHI CASH	Banque & Finance	65.000	100,00%	6.280	58.720	
CAM COURTAGE	Assurance	100	100,00%		100	3.000
MSIN	Investissements en bourse	10.000	80,00%		15.410	4.800
MSIN GESTION	Gestion d'actifs	5.000	30,00%	1.500		
SGFG	Gestion de Fonds	4.374	4,54%		59	
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse	387.518	3,00%		11.765	151
AL AKHDAR BANK	Banque participative	400.000	51,00%		204.000	
AMIFA	Microcrédit	94.430	20,00%	6.750	12.136	
CAM FACTORING	Factoring	100.000	100,00%		100.000	
AFREXIMBANK	Banque & Finance	47.500.000	0,06%		4.727	410
DIVERS				6.273	2.072.583	98.128
SONADAC	Aménagement	589.904	2,81%	1.357	15.208	
GCAM DOC	Gestion des Archives	10.000	100,00%	4.917	5.083	
IMMOVERT CAPITAL	Société civile Immobilière	120	100,00%		120	
IMMOVERT PLACEMENT	OPCI	537.000	3,97%		21.303	1.532
AVENIR PATRIMOINE SÉCURITÉ SPI - RFA	OPCI	19.402.985	6,70%		1.300.000	92.429
AGROPOLE DU LOUKKOS	Développement Local	46.600	15,00%		6.990	
CDG PREMIUM IMMO SPI-RFA	OPCI	1.216.216	7,40%		90.000	4.167
REAL ESTATE SECURITY SPI-RFA	OPCI	15.384.615	1,30%		200.000	
OPCI SECURE REAL ESTATE INVEST	OPCI	721.230	60,00%		432.729	
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT LOCAL à RABAT	Développement Local	10.000	4,50%		450	
SCI LIMA					200	
CASA PATRIMOINE	Développement Local	31.000	1,61%		500	
DOTATIONS DIVERSES				65.018	270.833	
TOTAL				116.267	3.085.543	110.288


IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

en milliers de dh

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Reclassements	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	995.882	44.173			1.040.055	534.707	41.805		576.513	463.543
- Droit au bail	20.149				20.149	8.170			8.170	11.979
- Immobilisations en recherche et développement										
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	975.733	44.173			1.019.906	526.537	41.805		568.343	451.564
- Immobilisations incorporelles hors exploitation										
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9.309.096	141.332	6.005		9.444.423	2.282.650	180.577	-1.657	2.461.569	6.982.854
- Immeubles d'exploitation	3.661.381	11	4.348	580.680	4.237.724	288.794	29.263		318.057	3.919.667
- Mobilier et matériel d'exploitation	932.804	41.714	1.657	45	972.906	805.228	38.571	-1.657	842.142	130.764
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1.257.832	37.444		11.589	1.306.865	968.712	66.379		1.035.091	271.774
- Immobilisations corporelles hors exploitation	3.173.983	21.523		427.345-	2.768.160	219.915	46.364		266.279	2.501.881
- Immobilisations en cours	283.096	40.641		164.969-	158.768	1				158.768
TOTAL	10.304.977	185.505	6.005		10.484.478	2.817.357	222.382	-1.657	3.038.081	7.446.397

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

en milliers de dh

DETTES	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU MAROC			ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT À L'ÉTRANGER	31/12/23	31/12/22
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		78.479	1.632.964		1.711.443	227.511
VALEURS DONNÉES EN PENSION	5.643.990				5.643.990	8.566.060
Au jour le jour						
À terme	5.643.990				5.643.990	8.566.060
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	4.140.000	1.445.000	420.000		6.005.000	7.884.159
Au jour le jour						
À terme	4.140.000	1.445.000	420.000		6.005.000	7.884.159
EMPRUNTS FINANCIERS				850.885	850.885	1.969.803
AUTRES DETTES		9.396	13.246		22.642	8.889
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	47.684	4.311	10.092	2.519	64.606	53.676
TOTAL	9.831.674	1.537.186	2.076.302	853.404	14.298.566	18.710.098

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

en milliers de dh

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			31/12/23	31/12/22
		Entreprises financières	Entreprises non financière	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	9.074.593	1.268.693	12.801.852	30.483.657	53.628.795	51.654.674
COMPTE D'ÉPARGNE				14.867.161	14.867.161	14.364.957
DÉPÔTS À TERME	6.283.224	6.839.716	5.287.915	7.325.813	25.736.668	27.802.253
EMPRUNTS FINANCIERS	726.370				726.370	773.727
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	207.189	10.275	1.790.029	851.500	2.858.993	2.480.684
INTÉRÊTS COURUS À PAYER		44		454.352	454.396	338.707
TOTAL	16.291.376	8.118.729	19.879.796	53.982.483	98.272.384	97.415.002

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

en milliers de dh

	31/12/23	31/12/22
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS		
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	90.625	414.515
CRÉDITEURS DIVERS	273.942	233.816
Sommes dues à l'Etat	168.346	122.185
Sommes dues aux organismes de prévoyance	48.422	47.755
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	12.568	12.568
Fournisseurs de biens et services	40.630	45.329
Divers autres crédateurs	3.975	5.979
COMPTES DE RÉGULARISATION	557.999	560.173
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES		
TOTAL	922.565	1.208.504


PROVISIONS

en milliers de dh

	31/12/22	Dotations	Reprises	Autres variations	31/12/23
PROVISIONS, DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR:	7.488.553	860.345	509.192		7.839.706
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	6.800.339	689.966	372.091		7.118.213
Titres de placement	79.304	146.540	110.390		115.453
Titres de participation et emplois assimilés	125.479	14.885	24.098		116.267
Titres d'investissement	11.220		900		10.320
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Valeurs et emplois assimilés	91.076	6.404	1.712		95.768
Autres actifs	381.135	2.550			383.685
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	1.674.957	322.584	259.021	-120.154	1.618.367
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	10.773	155			10.928
Provisions pour risques de change	16.681				16.681
Provisions pour risques généraux	1.168.000	171.868	218.000		1.121.868
Provisions pour autres risques et charges	479.503	150.561	41.021	-120.154	468.890
Provisions réglementées					
TOTAL	9.163.510	1.182.929	768.212	-120.154	9.458.073

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

en milliers de dh

	31/12/23	31/12/22
Subventions d'investissement	3.578	3.578
Subvention KFW reçue	15.785	15.785
Subvention Union Européenne reçue	3.578	3.578
Autres subventions reçues de l'État		
Montant inscrit à pertes et profits	-15.785	-15.785
Fonds de garantie Union Européenne	3.578	3.578
TOTAL	7.157	7.157

DETTES SUBORDONNÉES

en milliers de dh

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Durée	Conditions de remboursement (anticipé, subordination et convertibilité)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	Dont entreprises liées		Dont autres apparentés	
						Montant N (en contrevaaleur en KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur en KDH)	Montant N (en contrevaaleur en KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur en KDH)
MAD	4.439.500		10 ANS	Subordonnées	4.439.500	143.500			
MAD	1.350.000		Perpétuelles	Subordonnées Perpétuelles	1.350.000	70.000			
TOTAL	5 789 500				5 789 500	213.500			

CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	31/12/22	Affectation du résultat	Autres variations	31/12/23
Écarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	3.731.987	1.113.189		4.845.177
Réserve légale	128.328	10.023		138.350
Autres réserves	2.160.540	190.430		2.350.970
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1.443.120	912.736		2.355.856
Capital	4.227.677	417.405		4.645.081
Capital appelé	4.227.677	417.405		4.645.081
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)				
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Dividendes distribués				
Résultat net de l'exercice (+/-)	200.453	-200.453	32.977	32.977
TOTAL	8.160.117	1.330.141	32.977	9.523.235

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

en milliers de dh

	31/12/23	31/12/22
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	4.490.414	8.890.273
Devises à recevoir	903.120	2.427.122
Dirhams à livrer	595.610	1.510.281
Devises à livrer	1.643.605	2.915.844
Dirhams à recevoir	1.348.080	2.037.026
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments		
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments		
TOTAL	4.490.414	8.890.273

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

en milliers de dh

	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde de fin de l'exercice
	1	2	3	(1+2-3=4)
A. T.V.A. Facturée	35.848	220.723	227.619	28.952
B. T.V.A. Récupérable	17.849	207.620	205.823	19.646
sur charge	13.344	153.441	149.934	16.852
sur immobilisations	4.505	54.179	55.889	2.794
C. T.V.A. due ou crédit de T.V.A = (A-B)	17.999	13.102	21.796	9.306


ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

en milliers de dh

	31/12/23	31/12/22
Engagements de financement et de garantie donnés	15.974.924	13.907.154
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	86.183	73.478
Engagements de financement en faveur de la clientèle	11.847.304	9.856.916
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	305.440	388.828
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3.735.997	3.587.932
Engagements de financement et de garantie reçus	7.051.132	6.643.962
Engagements de financement et de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	7.051.132	6.643.962
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		

MARGE D'INTÉRÊT

en milliers de dh

	31/12/23	31/12/22
INTÉRÊTS PERCUS	5.023.863	5.236.984
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les ECA	57.003	34.193
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4.710.735	4.966.410
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	256.124	236.381
INTÉRÊTS SERVIS	2.315.636	1.882.304
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les ECA	709.075	537.276
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1.418.525	1.171.524
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	188.036	173.504
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
MARGE D'INTÉRÊT	2.708.227	3.354.680

VALEURS ET SURETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE

en milliers de dh

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4.229.287		
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	4.229.287		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	5.911.506		
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	4.140.000		
TOTAL	10.051.506		

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

en milliers de dh

	31/12/23	31/12/22
ACTIF :	3.686.201	4.363.522
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	280.514	222.434
Créances sur les établissements de crédit et assimilés.	624.466	1.041.575
Prêts de trésorerie		
Créances sur la clientèle	2.227.440	2.520.337
Titres de transaction, de placement et d'investissement	498.887	509.117
Autres actifs	36.009	50.803
Titres de participation et emplois assimilés	18.886	19.257
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
PASSIF :	3.686.201	4.363.522
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	846.247	1.991.649
Dépôts de la clientèle	2.038.958	1.023.418
Emprunts de trésorerie à terme		
Titres de créance émis		
Autres passifs	800.996	1.348.455
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
HORS BILAN :		
Engagements donnés	2.071.435	1.178.325
Engagements reçus		
Autres cautions & garanties données d'ordre établissement de crédit & assimilés	305.440	388.828

PLUS OU MOINS VALEURS SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

en milliers de dh

NATURE	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
Immobilisations corporelles	6.005	1.657	4.348	4.361	18	5
TOTAL	6.005	1.657	4.348	4.361	18	5

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

en milliers de dh

	31/12/23	31/12/22
Titres de participations & titres de placement	110.575	26.675
TOTAL	110.575	26.675


RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

	en milliers de dh	
	31/12/23	31/12/22
PRODUITS	999.741	694.186
Gains sur les titres de transaction	645.081	275.412
Plus value de cession sur titres de placement	471	12.102
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	110.390	40.492
Gains sur les produits dérivés		
Gains sur les opérations de change	243.798	366.180
CHARGES	648.333	725.696
Pertes sur les titres de transaction	473.722	406.202
Moins value de cession sur titres de placement	14.501	70.414
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	146.540	104.694
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur opérations de change	13.571	144.387
Diverses autres charges bancaires		
RÉSULTAT	351.408	-31.509

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	en milliers de dh	
	31/12/23	31/12/22
CHARGES DE PERSONNEL	1.132.996	1.123.230
Dont salaires & appointements	107.418	105.094
Dont charges d'assurances sociales	85.820	85.472
Dont charges de retraite	103.131	102.077
Dont charges de formation	17.188	17.181
Dont autres charges de personnel	819.440	813.406
IMPÔTS ET TAXES	42.552	38.133
Taxes urbaines & taxes d'éligibilité	7.882	7.519
Patente	23.107	22.539
Autres impôts & taxes	11.563	8.075
CHARGES EXTERNES	694.962	670.444
Loyers de crédit-bail et de location	168.150	171.018
Frais d'entretien et de réparation	175.332	156.763
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	37.185	31.840
Transports et déplacements	52.444	46.134
Publicité, publications et relations publiques	34.473	55.303
Autres charges externes	227.379	209.385
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	78.089	78.646
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES & CORPORELLES	188.255	190.400
TOTAL	2.136.855	2.100.853

COMMISSIONS

	en milliers de dh	
	31/12/23	31/12/22
COMMISSIONS PERÇUES :	636.314	650.491
Sur opérations avec les établissements de crédit		
Sur opérations avec la clientèle	67.340	66.022
Sur opérations de change		
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
Sur produits dérivés		
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	2.487	2.207
Sur fonctionnement de compte	203.602	202.204
Sur moyens de paiement	277.314	286.695
Sur activités de conseil et d'assistance		
Sur ventes de produits d'assurances		
Sur autres prestations de service	85.571	93.364
Sur opérations de change		
COMMISSIONS VERSÉES	7.977	17.554
Sur opérations avec les établissements de crédit		5.732
Sur opérations avec la clientèle		
Sur opérations de change		
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
Sur produits dérivés		
Sur opérations titres en gestion et en dépôt		
Sur moyens de paiement	41	
Sur activités de conseil et d'assistance		
Sur ventes de produits d'assurances		
Sur autres prestations de service	7.935	11.822
Sur achats et cessions de titres		

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS

	Nombre de comptes (Client)		Montants en milliers de dirhams	
	31/12/23	31/12/22	31/12/23	31/12/22
Titres dont l'établissement est dépositaire (Actions)	2.400	2.131	352.173	553.286
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire (OPCVM)	96	78	2.554.880	1.796.342
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire (TCN)	9	5	2.329.284	1.825.183
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIERS OU PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	en milliers de dh	
	31/12/23	31/12/22
Produit Net Bancaire	3.423.642	3.636.216
Résultat Brut d'exploitation	1.104.764	1.596.080
Résultat avant impôt	51.106	227.805

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

	en milliers de dh	
	Montants	Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats
Décision de l'assemblée Générale 22 juin -2023		
Report à nouveau		Réserve légale
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves
Résultat net de l'exercice	200.453	Dividendes
Prélèvement sur les bénéficiaires		Report à nouveau
Autres prélèvements		Résultats nets en instance d'affectation
TOTAL A	200.453	TOTAL B
		200.453

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

	en milliers de dh	
	31/12/23	31/12/22
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES		
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	1.026.512	717.240
Gains sur titres de transaction	645.081	275.412
Plus-values de cession sur titres de placement	471	12.102
Produits sur opérations de change	243.798	366.180
Divers autres produits bancaires	26.770	23.054
Reprises de provision sur dépréciations des titres de placement	110.390	40.492
AUTRES CHARGES BANCAIRES	990.645	1.046.849
Charges sur emprunts de titres	267.000	173.440
Pertes sur Titres actions / OPCVM	206.722	232.762
Moins values sur titres de placement	14.501	70.414
Cotisation au fonds de garantie	159.931	143.611
Charges opération de change	13.571	144.387
Commissions sur achats et cession de titres	7.935	11.822
Autres charges	174.446	165.720
Provisions sur titres	146.540	104.693
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	21.671	212.626
Dont plus values de cession d'immobilisation	18	122.077
Dont subventions reçues		
Dont autres produits non bancaires	21.653	90.550
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	213.806	178.767
Charges sur valeurs et emplois divers	191.650	178.767
Dont moins values de cession titres de participations	22.156	
AUTRES CHARGES		
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1.632.353	1.895.549
AUTRES PRODUITS		
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	681.685	647.557
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS		
Produits non Courants	134	706
Charges non Courantes	93.012	94.132

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

	en milliers de dh	
	31/12/23	31/12/22
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	143.984	321.230
Réintégrations fiscales	29.375	22.770
Déductions fiscales	76.938	252.881
Résultat courant théoriquement imposable	96.421	91.119
Impôt théorique sur résultat courant	36.399	33.714
RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS	60.022	57.405

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

	en milliers de dh	
	31/12/23	31/12/22
I - RÉSULTAT NET COMPTABLE	32.977	
. Bénéfice net	32.977	
. Perte nette		
II - RÉINTEGRATIONS FISCALES	29.375	
III - DÉDUCTIONS FISCALES		76.938
IV - RÉSULTAT BRUT FISCAL		
. Bénéfice brut		
. Déficit brut fiscal		
. Cumul des amortissements différés imputés		
V - REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS		
VI - RÉSULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal		
. Déficit net fiscal		-14.586
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
VIII - CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		


DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

- Date de clôture [1]	31/12/2023
- Date d'établissement des états de synthèse [2]	20/03/2024
[1] Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
[2] Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

INDICATIONS DES ÉVÉNEMENTS

DATES	- Favorables - Défavorable	NÉANT NÉANT
-------	-------------------------------	----------------

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital :				en milliers de dh
Montant du capital social souscrit et non appelé				4.645.081
Valeur nominale des titres (en Dh)				100
Nom des principaux actionnaires ou associés	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %	
	Exercice précédent	Exercice actuel		
ÉTAT MAROCAIN	31.780.465	34.918.514	75,2%	
MAMDA	3.134.311	3.443.608	7,4%	
MCMA	3.134.311	3.443.608	7,4%	
CDG	4.227.678	4.645.083	10%	
TOTAL	42.276.765	46.450.813	100%	

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	31/12/23	31/12/22	31/12/21	en milliers de dh
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	15.380.245	14.078.795	12.497.944	
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE				
Produit net bancaire	3.423.642	3.636.216	4.148.649	
Résultat avant impôts	51.106	227.805	393.419	
Impôts sur les résultats	18.129	27.352	52.477	
Bénéfices distribués				
Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	4.878.154	3.932.440	3.731.987	
RÉSULTAT PAR TITRE (en Dirhams)				
Résultat net par action ou part sociale	1	4,8	8	
Bénéfice distribué par action ou part sociale				
PERSONNEL				
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1.132.996	1.123.230	1.120.919	
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3.896	3.870	3.875	

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS

								en milliers de dh
NATURE	Date souscription	Date échéance	Taux	Maturité	principal	Intérêts Courus	Total	
CD	19/04/2017	19/04/2024	3,71	7 ANS	500.000	13.191	513.191	
CD	14/11/2019	14/11/2024	3,00	5 ANS	267.000,00	1.045,75	268.045,75	
CD	12/06/2020	12/06/2027	3,40	7 ANS	1.000.000,00	18.898,33	1.018.898,33	
CD	18/01/2021	18/01/2026	2,66	5 ANS	210.000,00	5.384,28	215.384,28	
CD	16/02/2021	16/02/2026	2,48	5 ANS	260.000,00	5.695,73	265.695,73	
CD	19/02/2021	19/02/2028	2,77	7 ANS	50.000	1.212	51.212	
CD	11/11/2021	11/11/2028	2,79	7 ANS	200.000	775	200.775	
CD	15/11/2021	15/11/2026	2,50	5 ANS	50.000	160	50.160	
CD	22/02/2022	22/02/2024	2,13	2 ANS	378.000	6.978	384.978	
CD	22/03/2022	22/03/2024	2,15	2 ANS	20.000	339	20.339	
CD	09/05/2022	09/05/2024	2,17	2 ANS	40.000	569	40.569	
CD	27/05/2022	27/05/2024	2,32	2 ANS	100.000	1.405	101.405	
CD	28/04/2023	26/04/2024	3,80	52 SEMAINES	100.000	2.607	102.607	
CD	28/04/2023	28/04/2025	4,35	2 ANS	1.000.000	29.846	1.029.846	
CD	24/05/2023	24/05/2024	3,68	52 SEMAINES	125.000	2.798	127.798	
CD	27/09/2023	25/09/2024	3,54	52 SEMAINES	50.000	467	50.467	
CD	02/10/2023	02/01/2024	3,15	3 MOIS	200.000	1.575	201.575	
CD	02/10/2023	01/04/2024	3,27	26 SEMAINES	130.000	1.063	131.063	
CD	02/10/2023	30/09/2024	3,54	52 SEMAINES	50.000	443	50.443	
CD	31/10/2023	26/04/2024	3,16	26 SEMAINES	70.000	375	70.375	
CD	31/10/2023	25/10/2024	3,44	52 SEMAINES	349.000	2.034	351.034	
CD	29/11/2023	27/11/2024	3,40	52 SEMAINES	160.000	484	160.484	
CD	29/11/2023	01/12/2025	3,68	2 ANS	150.000	491	150.491	


PASSIF ÉVENTUEL

"Conformément à législation fiscale en vigueur, l'exercice clos le 31 décembre 2023 n'est pas prescrit. Les déclarations fiscales du Crédit Agricole du Maroc au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR) ainsi que les déclarations sociales de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappel éventuels d'impôts et taxes. Au Titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie des rôles peuvent faire l'objet de révision."

VENTILATION, EN FONCTION DE LA DURÉE RÉSIDUELLE, DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

en milliers de dh

EMPLOIS	Mois				Années			Total
	Durée ≤ 1	1 < Durée ≤ 3	3 < Durée ≤ 6	6 < Durée ≤ 12	1 < Durée ≤ 2	2 < Durée ≤ 5	Durée > 5	
CRÉANCES SUR LES ECA								
PRÊTS FINANCIER	7.410				104.471	1.000.624		1.112.505
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	6.908.944	3.068.313	2.579.266	4.579.552	16.416.029	12.229.254	18.280.016	64.061.374
TITRES DE CRÉANCE		199.980	6.140.856	358.711	514.180	1.247.916	4.673.520	13.135.163
CRÉANCES SUBORDONNÉES								
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS			84.872	362.444	101.825	300.000		849.141
TOTAL EMPLOIS	6.916.354	3.268.293	8.804.994	5.300.707	17.136.505	14.777.794	22.953.536	79.158.183

RESSOURCES	Mois				Années			Total
	Durée ≤ 1	1 < Durée ≤ 3	3 < Durée ≤ 6	6 < Durée ≤ 12	1 < Durée ≤ 2	2 < Durée ≤ 5	Durée > 5	
DETTES ENVERS LES ECA	4.174.075	3.394.915	1.610.000	2.470.000				11.648.990
EMPRUNTS FINANCIERS		41.725	40.486	94.897	167.478	425.327	80.973	850.886
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	4.115.584	5.610.117	7.031.294	8.320.918	1.367.064	18.062		26.463.039
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	200.000	398.000	1.065.000	876.000	1.150.000	1.770.000		5.459.000
DETTES SUBORDONNÉES					759.500	2.030.000	3.000.000	5.789.500
TOTAL RESSOURCES	8.489.659	9.444.757	9.746.780	11.761.815	3.444.042	4.243.389	3.080.973	50.211.415

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE

en milliers de dh

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
7	11 035 822	9 012 395	1 814 235	209 191

ACTIFS À RISQUE, RESTRUCTURÉS & IMPRODUCTIFS

en milliers de dh

	Encours	Provisions
Créances en Souffrance Brutes	9.255.429	7.129.141
Watchlist	4.877.348	942.078

EFFECTIF

en nombre

	31/12/23	31/12/22
Effectifs rémunérés	3.918	3.874
Effectifs utilisés	3.918	3.874
Effectifs équivalent plein temps	3.918	3.874
Cadres équivalent plein temps	2.481	2.507
Employés équivalent plein temps	1.437	1.367
Dont effectifs employés à l'étranger		

RÉSEAU

en nombre

	31/12/23	31/12/22
Guichets permanents	495	491
Guichets périodiques	1	1
Guichets automatiques de la banque	621	609
Succursales & agences à l'étranger		
Réseaux de représentation à l'étranger		

COMPTES DE LA CLIENTÈLE

en nombre

	31/12/23	31/12/22
Comptes courants	244.758	209.599
Comptes chèques (hors MRE)	522.614	488.617
Comptes MRE	16.371	14.510
Comptes d'épargne	817.517	793.338
Comptes à terme et bons de caisse	3.357	3.300
TOTAL	1.604.617	1.509.364

CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FP

en milliers de dh

Date	Montant initial	Capital restant	Maturité	Taux en vigueur	Nature du Taux
2015	290.000	290.000	10 ans	4,80%	fixe
2015	469.500	469.500	10 ans	4,80%	fixe
2016	50.000	50.000	10 ans	4,43%	Fixe
2016	180.000	180.000	10 ans	4,33%	Révisable annuellement
2016	300.000	300.000	10 ans	4,43%	Fixe
2017	202.900	202.900	10 ans	4,22%	Fixe
2017	797.100	797.100	10 ans	4,22%	Fixe
2018	175.600	175.600	10 ans	4,10%	Fixe
2018	324.400	324.400	10 ans	4,10%	Fixe
2019	631.600	631.600	Perpétuelle	5,78%	Révisable 10ans
2019	218.400	218.400	perpétuelle	5,91%	Révisable annuellement
2019	450.000	450.000	10 ans	3,71%	Fixe
2020	60.000	60.000	Perpétuelle	5,44%	Révisable 10ans
2020	140.000	140.000	perpétuelle	5,90%	Révisable annuellement
2022	250.000	250.000	10 ans	3,18%	Révisable la 5 ^{ème} année
2022	950.000	950.000	10 ans	4,07%	Révisable annuellement
2022	300.000	300.000	Perpétuelle	5,77%	Révisable annuellement


FONDS PROPRES

en milliers de dh

	31/12/23	31/12/22
FONDS PROPRES	13.542.010	12.924.247
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1	10.423.036	9.058.713
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)	9.129.036	7.764.713
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET 1	7.000.938	5.670.797
- Instruments de fonds propres de base versés	4.645.081	4.227.677
- Prime d'émission	2.355.856	1.443.120
Résultats non distribués	2.350.970	2.360.991
Autres réserves	138.350	128.328
	32.977	
Autres immobilisations incorporelles	-394.199	-395.403
Autres ajustements transitoires applicables aux fonds propres CET 1		
Éléments de fonds propres CET1 ou déductions - autres		
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)	1.294.000	1.294.000
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)	3.118.974	3.865.534
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres T2	2.927.420	3.473.560
Ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard (SA)	179.792	391.974
Éléments de fonds propres T2 ou déductions - autres		
Élément déduits dans le cadre de la mesure transitoire		
Montant net des immobilisations incorporelles à déduire des CET 1	-394.199	-395.403
Montant résiduel à réintégrer au niveau des CET 1		
Élément à déduire à raison de 50% des FP de base CET 1		
Élément à déduire à raison de 50% des fonds propres de catégorie 2 (T2)		
TOTAL RISQUES	8.204.948	7.728.937
Exigences réglementaires au titre du risque de crédit	7.483.235	6.959.752
Exigences réglementaires au titre du risque de marché	161.288	184.120
Exigences réglementaires au titre du risque opérationnel	560.425	585.065
RATIO DE FONDS PROPRES DE BASE	10,16%	9,38%
RATIO DE FONDS PROPRES TOTAL	13,20%	13,38%

VENTILATION DU RISQUE PAR SEGMENT

en milliers de dh

Ventilation des risques	31/12/23		31/12/22		
	"Risque brut (Bilan & HB)"	Risque net pondéré (après ARC)	"Risque brut (Bilan & HB)"	Risque net pondéré (après ARC)	
Risque de crédit	Souverains	11.523.265	249.444	18.295.120	254.559
	ECA	3.742.869	1.799.521	3.834.566	1.848.963
	Entreprises	84.071.372	53.025.111	76.352.079	45.584.215
	Clientèle de détail	37.485.277	21.000.595	38.039.260	21.277.951
	Autre actif	23.553.914	17.465.765	24.300.593	18.031.218
	TOTAL	160.376.697	93.540.434	160.821.618	86.996.905
	Risque de marche (risque de change)		2.016.100		2.301.500
Risque opérationnel (Approche indicateur de base)		7.005.316		7.313.313	

AUTRES ÉTATS

ÉTAT	
Immobilisations données en crédit bail avec option d'achat et en location simple	Néant
Engagements sur titres	
Dérogations	
Changements de méthodes	
Actifs éventuels	
Créances subordonnées	

ICAAP

En réponse aux exigences de BAM en matière de gestion des risques et de leur couverture en fonds propres, le Crédit Agricole du Maroc a mis en œuvre le processus d'Évaluation de l'Adéquation des Fonds Propres Internes, dit ICAAP, qui s'intègre de manière systématique et effective dans le fonctionnement quotidien de la banque.

Partant de l'analyse du cadre d'appétence aux risques, le CAM recense chaque année tous les risques significatifs auxquels la banque est/ou peut-être exposée. Ceux-ci sont évalués et quantifiés selon une méthodologie basée sur une série d'indicateurs prudentiels et spécifiques à la banque.

La résultante de ce processus permet l'allocation des fonds propres internes. Il s'agit d'une part du calcul du besoin total en fonds propres internes, d'autre part de l'allocation du capital interne disponible aux différentes entités.

De même, les reportings issus de ICAAP permettent au management de piloter l'appétit aux risques de la banque et d'opérer les ajustements/corrections idoines en termes de gestion courante des activités de la banque.

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du Crédit Agricole du Maroc (CAM), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2023. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 15 380 245, dont un bénéfice net de KMAD 32 977 relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Agricole du Maroc (CAM) arrêtés au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 27 mars 2024

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 80 00 - Fax : 05 22 28 96 70

Rachid BOUMEHRAZ
Associé

Les Commissaires aux Comptes
COOPERS AUDIT MAROC S.à

COOPERS AUDIT MAROC
Siège: 83 Avenue Hassan II
CASABLANCA
Bureau: 50 - 52, Bd Mohammed VI, Benkador
CASABLANCA
Tél: 05 22 42 11 90 - Fax: 05 22 77 47 34
Abdellah LAGHCHAOUI
Associé